



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

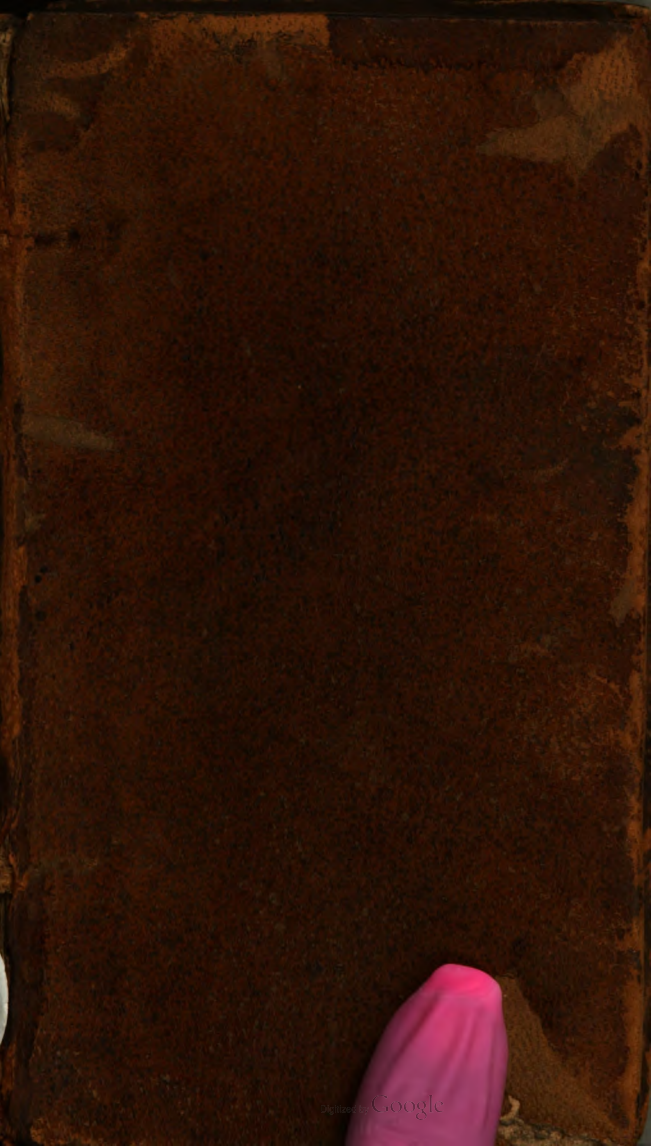
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



172.

R. P. Claudius Franciscus Menestrier So-
cietatis J E S U Bibliothecam Colle-
gii Lugdunensis S. S. Trinitatis pio hoc
munere locupletavit.

MERCURE GALANT.

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

collog. Lugd. N. Tri.

SEPTEMBRE 1694

Soc. Jesu Cat. insc.



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY
rue Mercerie au Mercure Galant.

M. DC. XCIV.

Avec Privilege du Roy.



LE LIBRAIRE

au Lecteur.

Vous ne recevrez que dans huit jours le *Grand Dictionnaire de l'Academie Françoise*, avec celui des *Termes, des Arts & des Sciences*, qui sera en quatre volumes Infolio, pour cinquante livres relié; un *Index Alphabetique*, avec des additions & corrections que l'Academie a jugé à propos de faire à retardé la distribution de ce Livre jusqu'à ce temps, je le distribueray seul à Lyon, ainsi vos amis peuvent en envoyer prendre tel nombre qu'ils voudront.

LIVRES NOUVEAUX
du Mois de Septembre 1694.

Histoire des *Revolutions d'Angleterre* par le Pere d'Orleans Jesuite, contenant tout ce qui s'est passé en

Angleterre jusqu'au Prince d'Orange ,
en trois volumes in quarto 18. liv.

Le nouvel Etat de la France jusqu'à
aujourd'huy deux gros volumes ind.
4. livres.

Relation du Royaume de Maroc ,
ind. avec figures 36. fols.

Les bon mots Orientaux , ind. 36. f.

Les Mots à la mode Comedie , ind.
15. fols.

Histoire de Marie de Bourgogne ,
indouze 2. vol. Paris , 3. liv.

Là-même de Lyon pour 25. f.

Aderbats Tragedie, in-octavo , 25. f.

Suite des Sermons de M. la Volpil-
liere qui est le 5. & 6^e. tome sur la Mo-
rale 6. liv. Les quatre premiers to-
me se trouvent dans la même Boutique
pour 10. livres.

La Vie des gens mariez , où les obli-
gations de ceux qui s'engagent dans le
mariage, ind. 40. fols.

La Vie des Vierges ou les devoirs &
les obligations des Vierges chrétien-
nes , ind. 2. liv.

Le mois prochain je vous envoiray
un Catalogue des Livres nouveaux de-
puis une année que vous me demandez.



MERCURE GALANT.

SEPTEMBRE 1694.

L n'y a point de
Païs si éloigné qui
ne retentisse des jus-
tes loüanges que l'on
donne au Roy. C'est en toutes
sortes de Langues que l'on par-
le de cette admirable superiori-
té de Genie, de Prudence & de
Sagesse, qui le rend le plus
grand de tous les hommes, &

Sept. 1694.

A

2 M E R C U R E

vous ne serez pas fâchée qu'après vous avoir fait voir le Portrait de cet Auguste Monarque en plusieurs Sonnets Italiens que contiennent quelques-unes de mes Lettres, je vous fasse entendre aujourd'huy ce qu'une Muse Espagnole conseille à ceux de cette superbe Nation, par les Quatrains que vous allez lire.

E *Spañoles , el remedio
Qu'el Vencedor os ofrece
Para España que perece ,
Es no desechar su medio.*



*El Christianissimo Rey
Con la paz os da buen logro ,
Y nunca os pondreis en cobro
Si no admitis esta ley.*



Mientras en la guerra dais ,

GALANT.

El Rey pierde quanto tiene,
Y pues la paz le conviene,
Porque la menospreciais?



De vos se burlan en Francia,
Viendo os tan sin mesura,
Sin animo, ni cordura,
Blasonar tanta arrogancia.



Juzgad que no os estan bien
Humos de tiempos passados;
Oy los echos acertados,
Es mirar quando y con quien.



Y a Carlos Quinto en el mundo
No da fuerza à l'altivez;
Su medalla esta al revés,
Reynando Carlos Segundo.



Y si Carlos Quinto fuera
Oy el Monarca d'Espana,
El gran Luis en Campaña
No menos triumphos tuviera.

A 2



*Ante serian mayores
Como se echa de ver ,
Quan mayores son vencer
Reyes que son Vencedores.*



*El Frances , sin que lo piense ,
Ve como la suerte os huye.
Si os acomete , os destruye ,
Y si lo enuestis , os vence.*



*Ved vuestra sangre vertida ,
Vuestra tierra saqueada ,
Destruya vuestra armada ,
Y vuestra fama perdida.*



*Pues aquel que en tal abismo
Pensais que os puede valer ,
Harto tiene que hazer
Para valer se a si mismo.*



*Y assi mientras ay lugar ,
Tratad de paz ; pues es cierto*

*Qu'el medio que veis abierto
Se puede presto cerrar,*

C'est avec raison que l'Auteur de ces Quatrains a fait connoître aux Espagnols, en leur conseillant de faire la Paix, que la fierté qu'ils se permettoient autrefois, ne sçauroit leur convenir aujourd'huy, & qu'il est de la prudence de se conduire selon les temps, & de regarder quand & avec qui, puisque si Charles V. regnoit encore en Espagne au lieu de Charles II. Louis le Grand ne remporteroit pas moins de triomphes. Au contraire ils brilleroient avec plus d'éclat, puisqu'il y a plus de gloire à vaincre des Rois, qui se sont rendus fameux par d'importantes Conquêtes.

L'ouvrage qui suit est de M.

A 3

6 MERCURE

l'Abbé Deslandes, Grand Archidiacre & Chanoine de Treguier, Vicaire General. Vous dire son nom, c'est vous répondre d'une lecture aussi curieuse qu'agréable.



A M. LE CHEVALIER

Deslandes, à Brest.

Vous me faites souvenir d'un Entretien que nous eûmes au Jardin Royal à Brest. On y parla des Machines maritimes. Le Pere Thoubeau, Jesuite, mon intime Amy, fameux Mathematicien, qui travaille infatigablement à l'instruction des jeunes Gentilshommes destinez à la Marine, nous dit sur ce sujet tout ce qu'un habile homme peut dire. Il

luy avoit cependant échappé de con-
noître la Machine qu'un Ingenieur
de Bretagne fit construire à Roter-
dam ; & je vous promis de vous en
envoyer la figure. Ce Vaisseau fut
fait à Rotterdam lors que le Comte
de Schomberg , depuis Maréchal de
France ; le Marquis de la Vieville ,
depuis Evêque de Rennes , & le
Comte de Lusignan , estoient au ser-
vice de la Hollande. La Hollande
estoit pour lors l'Ecole des honnestes
gens ; on y alloit de tous costez pour
y apprendre le métier de la Guerre.
Le Grand Gustave , Olivier Cromwel ,
le Vicomte de Turenne , & le Ma-
réchal de Gassion , y ont fait leur
apprentissage de guerre ; & ce sera
un honneur immortel pour Frederic
& pour Maurice de Nassau , tous
deux Freres , d'avoir fait de pareils
Ecoliers. Ces deux Princes ne se sont
acquis tant de reputation que pour

avoir suivy les avis de gens sages , moderez , & judicieux qui les approchoient. Guillaume de Nassau, Pere du Prince du mesme nom , qui trouble presentement la tranquillité de toute l'Europe , estoit d'un caractere imperieux , s'abandonnant entierement au dereglement de son ambition. Il n'avoit point d'autre qualité en Hollande , que celle de Capitaine General. Son interest le portoit à entretenir la guerre ; mais le veritable interest des Provinces Unies estoit d'y entretenir la Paix , sur tout avec la France. La Hollande estoit en ce temps-là gouvernée par Sommerdick, Ghent, Becker, & quelques autres Bourg-mestres , qui ne s'étudioient qu'à procurer le repos , l'abondance , & la felicité à la Republique. Ils s'assemblerent à Amsterdam , & y arresterent une reformation dans les Troupes , ce qui

GALANT.

9

apportoit une épargne de trois millions par an. Le Capitaine General eut tant de chagrin de cette resolution que pour s'en vanger, il alla insulter Amsterdam, contre l'avis de Lusignan, de Schomberg, & de la Vieville. Il se voyoit à la teste de trente mille hommes d'élite. Chacun sçait sa honteuse déroute. Ce qui acheva de le désoler, fut l'insulte qu'il receut des Dames d'Amsterdam. Il avoit dit dans la chaleur d'un repas, en faisant le caractere de toutes les Dames de l'Europe, que celles d'Amsterdam estoient plus propres à faire des Prisonniers de guerre, que des Prisonniers d'amour. Trente de ces Dames s'habillerent en Amazones, & luy envoyerent un Trompette, en luy mandant qu'il pouvoit paroistre, s'il avoit du cœur, avec pareil nombre de Cavaliers. Ces Dames irritées luy envoyerent des

A S.

boules de cire , où il y'avoit mille choses desobligeantes. L'une le nommoit son aimable Phaëton , l'autre son cher Icare. Il s'agissoit de reconcilier les esprits , & de retourner à la Haye. Le Marquis de la Vieville alla à Amsterdam , où il estoit fort aimé ; le Comte de Schomberg avec la Chastre allerent à la Haye , & Sylvius , favory du Prince , eut ordre d'accompagner le Comte de Lusignan à Roterdam. Il fut enfin résolu que l'on ne parleroit point de ce qui s'estoit passé , & que le Capitaine General rentreroit à la Haye sans compliment , comme s'il revenoit d'une partie de Chasse. Quelque temps après ce Prince mourut de chagrin & de déplaisir. Le Comte de Lusignan , dont vous connoissez la Maison , qui a donné des Rois à l'Europe , & des Empereurs à l'Asie , voyant que la Paix estoit gene-

rate, prit le party de voyager dans toutes les Cours des Princes du Nort, où il fut considéré par son grand nom, & encore plus par son grand mérite. Il avoit toutes les qualitez d'un Seigneur élevé à la Cour & à l'Armée, & jamais Guillaume de Nassau n'eust fait les honteuses démarches qu'il fit, s'il eust suivi les avis du Comte de Lusignan. Les grands hommes sont susceptibles de foiblesse, tout comme les autres. Le Comte de Lusignan s'appercevoit qu'en voyageant il ne pouvoit se guerir d'une inquiétude qui lui ostoit tout le plaisir qu'il devoit goûter, se voyant estimé de tous les Princes & de toutes les Princesses. Voici la cause de cette inquiétude. Il avoit vu à Roterdam l'aimable Nièce de Sylvius. Cette idée le suivit par tout; c'estoit la mode de prendre des Devises, il prit la sienne. C'estoit une Bi-

che percée d'une flèche, & ces paroles; Hæret lateri lethalis arundo. Se trouvant un jour en conversation à la Cour de Danemarck, ou y parla de la valeur de Charlemagne. On demanda si la moderation estoit digne d'un Conquerant. Une jeune Marquise dit qu'elle regardoit la valeur de cet Empereur, comme une vertu bienfaisante; la valeur d'Alexandre est une valeur ambitieuse, qui fait autant de malheureux qu'elle se soumet d'ennemis; la valeur d'un vray Heros est de combattre moins pour sa propre gloire, que pour le bonheur & le repos des Peuples.

Un jeune Seigneur qui venoit de la Cour de France, avoit apporté l'usage des Passions. Il avoit traduit ce Livre pour faire sa Cour à la jeune Princesse de Danemarck; qui dit qu'elle s'étonnoit comment un Philosophe distingué, comme le

Pete Senault , avoit pu établir pour maxime que l'on ne pouvoit donner aucune definition de l'amour , & qu'il falloit se contenter d'en proposer quelques descriptions. Insensiblement la conversation s'anima entre les Dames. La jeune Marquise qui estoit veuve , mais d'un genie vif & brillant , & qui disoit toutes choses avec une presence d'esprit admirable ; dit qu'elle ne pouvoit concevoir comment Alexandre avoit consulté son Precepteur , sur une question où il ne devoit consulter que son cœur. Ce jeune Prince se promenant , luy demanda la definition de l'Amour , qu'il croyoit la plus forte de toutes les Passions , ou plustost l'unique passion. Il luy demanda ensuite si on devoit aimer comme si un jour on devoit haïr la mesme personne que l'on a aimée : après de serieuses & d'agreables reflexions. La jeune Princesse im-

patiente de se declarer , soutint que la seule pensée de haïr ce que l'on a une fois aimé , luy paroïssoit horrible. Elle ajouta avec beaucoup d'esprit , qu'il n'en estoit pas de mesme de la haine qu'il falloit regarder comme ces monstres que l'on doit étouffer le plutost qu'on peut , & comme elle sçavoit quelques belles & riches expressions du siecle d'Auguste , elle dit en souriant : Oderis tamquam deinde amaturus ,

Il y avoit pour lors à la suite de la Cour deux celebres Sacrificateurs de Judée , Deputez de leur Nation ; ce qui donna occasion de parler de leur Religion. La jeune Princesse demanda si la Loy ordonnée de Dieu mesme en faveur des jaloux avoit encore sa force. La methode de cette épreuve estoit qu'un Sacrificateur escrivoit sur du Parchemin , ces paroles : Perisse la Femme qui a man-

qué de foy. On racloit de dessus le Parchemin toute cette écriture, qu'on donnoit à boire dans un verre d'eau à la femme soupçonnée. Que si la femme estoit innocente, ce breuvage ne servoit qu'à la rendre plus belle; si elle estoit coupable, elle sentoit des douleurs horribles. Vous oubliez deux ou trois circonstances, luy répondit la jeune Marquise, mais d'un air charmant. Il falloit avant que d'en venir à cett'épreuve, que le mary s'adressast par Requête aux Sacrificateurs; & qu'il leur exposast les fortes raisons qu'il avoit d'estre dans ce doute; & il n'estoit pas aisé d'obtenir un Arrest favorable au mary jaloux, parce que souvent les Sacrificateurs même avoiēt intérêt de ne le pas donner; de plus, la femme soupçonnée estoit libre de souffrir cett'épreuve. La jeune Marquise prétendoit que la Loy estant une fois éta-

blie , devoit subsister dans la suite de tous les siècles. La jeune Princesse prétendoit , au contraire , que cette Loy ancienne florissoit en Judée , & que ces prodiges avoient cessé par la malediction generale qui estoit tombée sur le Peuple Juif ; & elle dit qu'elle se souvenoit d'avoir entretenu un Rabbín de Lisbonne , qui l'assura que les Eaux de jalousie n'operent plus rien , & qu'il falloit attribuer l'aneantissement de ce miracle à la dispersion du Peuple , plutost qu'à l'abolition du Culte ; disant que ces Eaux misterieuses produiront encore aujourd'buy le mesme effet dans la Terre Sainte , qu'elles faisoient autrefois.

Lamaís conversation n'a esté plus agreable , & le Comte de Lusignan y devoit paroistre. Cependant il y parut distrait , occupé , triste ; & il est impossible de n'estre pas occupé &

distrait , quand on a quelque chose dans le cœur qui touche. Le Comte de Lusignan prit deslors la resolution de retourner à Rotterdam. Il s'agissoit d'en chercher le prétexte , il le trouva. Il se souvint d'avoir connu un fameux Ingenieur François nommé des Sons. Il le fit venir , & ils convinrent d'un moyen d'aller à Rotterdam. Les Estats Generaux estoient pour lors assemblez à la Haye , pour celebrer le Baptême de Guillaume de Nassau ; c'est le Prince qui inquiete à present tout le Christianisme. Cet acharnement est indigne de la probité du Sang d'Angleterre , & du courage de la Maison de Nassau ; cette alteration du Sang est indigne d'un Chrestien , & paroistra horrible à la posterité.

Le Comte de Lusignan se trouva à cette Feste , où il receut tous les honneurs qui luy estoient dûs. Il enga-

gea insensiblement les principaux Magistrats de proposer le dessein d'un Vaisseau d'une fabrique merveilleuse, qui alloit sans voiles, rames, ny cordages, d'une incroyable vitesse. Ce Bâtiment devoit faire trentelieuës en six heures; huit hommes seulement le pouvoient conduire, & il devoit briser tous les Vaisseaux qu'il rencontreroit. Les Etats accorderent facilement la permission de faire travailler à Rotterdam à cette nouvelle Machine. Vous jugez de la joye qu'eut le Comte de Lusignan, d'estre à la veille de voir l'aimable Niece de Sylvius. Il laissa à l'Ingenieur le soin de faire dresser un atelier sur le bord de la Meuse; & pendant que cent Manœuvres travailloient à cette nouvelle Machine, il se donnoit tout entier aux soins de plaire à ce qu'il aimoit. Tous deux réussirent. L'ouvrage de la Machine

s'avança ; il s'enfit un imprimé qui courut par toute l'Europe , ce qui attira une infinité de Curieux à Rotterdam des Provinces les plus éloignées , pour voir une si surprenante nouveauté. Vn Ingenieur envoyé de France examinant cette Machine ; trouva qu'elle avoit cent dix pieds de long , sur trente de haut & vingt de large, & que sa figure estoit justement celle d'une navette de Tisseran ; car au lieu qu'il se voit à tous les Vaisseaux une destination de Prouë & de Poupe , il ne paroissoit aucune difference entre les deux bouts de celui cy , qui avoient également l'un & l'autre la grosseur d'un tonneau, & estoient renforcez de larges bandes de fer , épaisses de trois doigts , par où se devoit faire tout l'effort qu'on attendoit de ce Bastiment ; de sorte qu'il n'y avoit point de devant & de derriere , parce

qu'il devoit aller en avançant & en reculant avec la même facilité , sans qu'il fallust le revirer comme un Navire , pour le ramener sur ses pas. Sur tout l'on y remarqua de singulier, qu'il estoit entierement fermé par dessus , & qu'il n'avoit pour toute ouverture qu'une fenestre de chaque costé. Elles ressembloient toutes deux aux portieres d'un vieux Carosse, & l'usage de cette double ouverture estoit , non seulement de servir d'entrée , mais aussi de donner du jour à une façon de chambre quarrée , qui estoit tout l'espace du Bastiment où il pouvoit tenir du monde , & qui estoit particulièrement destinée à mettre un Roüage , auquel l'ingenieur faisoit consister tout le fin de son secret.

En vous parlant des Machines maritimes , vous sçavez qu'elles ne doivent estre employées que contre

des Barbares, comme on a fait en France, & encore avec une moderation digne du plus grand Monarque du monde. Rien n'est si facile que d'aller brûler un Hameau, ou que de jeter des Bombes sur une habitation exposée sur les rives de la mer. Estoit ce la peine de réunir toutes les forces des Alliez, & de prendre de justes mesures pour aller troubler la tranquillité de quelques Bergers qui vivoient sans inquiétude & sans ambition en conduisant leurs troupeaux ? Vous estes pourtant témoin, mon cher Neveu, que ces Bergers sont devenus de terribles Soldats. Les Hollandois & les Anglois animez des conseils de l'Amiral Almonde, ont ils osé s'approcher d'un Rocher de Brest ? Quelle eternelle honte couvre les deux Nations d'avoir esté battues par des hommes champestres, & mesme par

des Femmes ? Le General Talmach, la Mothe & Dupuis, Ingenieurs, y ont perdu la vie. Voila le fruit des promesses du Prince d'Orange. Il y a trois ans qu'il amusoit les Alliez, en les assurant d'une descente à Brest. Après tous, il s'est montré homme de parole, la descente a esté faite. Il devoit, ce semble, connoistre ce que vaut M. de Vauban, sur tout lors qu'il commande les Bretons, la plus illustre & la plus belliqueuse Nation de l'Europe. Plus de mille Anglois ont péri sur les bords, le General blessé à mort, plus de six cens Prisonniers, à qui la generosité des Bretons sauva la vie. Il ne faut pas oublier ce beau Vaisseau Hollandois pris, où vous nous fistes si bonne chere.

Ce seroit dans un abordage qu'il faudroit juger de l'intrepidité entre

la Nation François & les autres Nations. L'affaire éclatante qu'a eue le Chevalier Bart, la terreur du Nord, avec le Vice Amiral de Frise, qu'il a pris & enlevé, sera pour luy & pour la France, d'une gloire immortelle. Le Marquis de Chasteaurenau, dans son trajet en la Méditerranée, enleve quatre des plus gros Vaisseaux de la Flote d'Espagne. Le Chevalier Renaud fait en mesme temps couler à fond un Vaisseau Anglois revenant des Indes. La prise de treize autres venus de Cadix, succede à toutes ces pertes. Pour nos affaires de terre, qui a jamais douté que les François n'y soient les superieurs ?

Louis de Bade & le Prince d'Orange ont de la prudence ; ils se tiennent serrez dans leurs Retranchemens ; n'ont-ils pas raison ? Le Duc de Savoye veut quelquefois

s'émanciper , mais inutilement ; il pourra avec le temps reconnoître ses égaremens & son ingratitude. Il paroist bien que le Conseil d'Espagne est conduit foiblement. Ne devoit-il pas demander la Paix ? Que peuvent esperer les Espagnols après le gain de la Bataille du Ter , la prise de Palamos , suivie de celle de Gironne , qui avoit esté assiegée vingt & une fois ? Que peuvent donc esperer tous les Alliez , qui avec toutes les forces de l'Europe contre la France , n'ont jamais eu le moindre avantage ? Que les Anglois nos voisins , lisent leurs propres Histoires , ils y verront que nous avons toujours esté leurs superieurs, & par mer & par terre. La Bretagne se réjoüit encore du Combat de ces trente Gentilshommes Anglois contre trente Gentilshommes Bretons Ces derniers estoient commadez par
l'invincible

*l'invincible de Beaumanoir , d'où est descendu le Maréchal de Lavar-
din , qui a rendu de si grands ser-
vices à l'Estat ; mais le service le
plus considerable qu'il pouvoit ren-
dre , estoit de sauver la vie , ou de
moins la liberté à Henry IV. qui s'a-
bondonnant à son courage , s'estoit
jetté au milieu des Bataillons Espa-
gnols , d'où il fut retiré par ce Ma-
réchal.*

*Pour vous divertir sur vostre
Fort , où vous commandez , je vous
envoie en forme de Breviaire , l'His-
toire Latine de France , par un sça-
vant Jesuite. Vous aurez le plaisir
d'y voir mille belles choses à la gloire
de nostre Nation.*

*Voicy les noms de plusieurs
Personnes considerables , dont
je ne vous ay point parlé dans
ma Lettre du mois d'Aoust ,*

*Messire Germain Texier ,
Sept. 1694. B*

26 M E R C U R E

Comte de Hautefeuille , Chevalier d'un des Ordres du Roy , Seigneur de Charny , la Motte aux Aulnais , Saint Martin sur Ouanne , Malicorne , Saint Remy ; S. Agil , Boisrimbourg , & autres lieux. Il est Frere de M.le Chevalier de Hautefeuille Ambassadeur de Malte en France.

Messire Noël Bruillard , Seigneur Comte de Roure. Il estoit Conseiller au Conseil de S. A. R. Monsieur.

Madame Benard de Rezay , Femme du Conseiller d'estat ordinaire de ce nom. Elle a laissé un Fils President à la Premiere des Requestes du Palais, un autre Evêque d'Angoulême , & d'autres Enfants.

Messire Nicolas de Caradas , Seigneur du Heron , Abbé de

Sainte Croix. Il estoit Fils de feu M. du Heron ; Conseiller au Parlement de Rouën.

Mademoiselle Angelique de Bretagne de Chantocé, âgée de soixante & douze ans. Elle estoit Fille de feu Messire Claude de Bretagne, Pair de France, premier Baron de Bretagne, Comte de Vertus & de Gacelo, Sieur de Clifson, &c.

Madame Louise-Marie de Machault. Elle estoit Veuve de Messire Louis-Benigne Berthier, S. de Sauvigny, Conseiller du Roy en la Cour de Parlement.

La Macette de Regnier a passé pour son Chef-d'œuvre, & cela me donne sujet de croire que vous serez bien-aise de voir ce qui en a esté écrit depuis peu.

B. 2.

A MONSIEUR...

LA Satyre qui a pour titre, La Macette, & dont vous me demandez mon sentiment, n'est pas un fruit nouveau, mais au moins est-elle de ces excellens fruits qui se gardent longtemps sans rien perdre de leur bonté. Elle estoit charmante au commencement du Siecle; & des gens d'un goust exquis trouvent qu'elle l'est encore aujourd'huy. Le Poete Regnier en est l'Auteur. Ses Satyres ont fait dire à M. Despreaux, qui les a leues plus d'une fois, que Regnier étoit parmy les François le seul disciple d'Horace, de Perse, & de Juvenal.

De ces Maistres sçavans disciples ingenieux,
Regnier seul parmy nous formé sur leurs modelles,

Dans son vieux stile encore des
graces nouvelles.

Art Poët. Chant 2.

Et il est vray aussi que jusqu'à la
naissance des Satyres de M. Des-
preaux, personne, nonobstant le long
intervalle du temps, n'avoit enchevry
sur celles de Regnier, qui ont esté
imprimées plusieurs fois avec Pri-
vilege.

Comme dans les meilleurs fonds
il y a toujours quelque pizce de terre
plus excellente que les autres, la
même chose se trouve dans les plus
grands Auteurs. Il y a un de leurs
Ouvrages qui l'emporte, & qui est
le plus estimé. Entre les Satyres d'Hô-
race, la troisième du second Livre,
qui apostrophe le Philosophe Da-
masippe, est une composition ache-
vée. Il y a là, dit un celebre Criti-
que, de grandes beautez, & en
grand nombre. La cinquième

Satyre de Perse , laquelle il adresse à Cornutus , son Maître , passe pour son Chef-d'œuvre. Des Satyres de Juvénal , la sixième , où il declame contre les Femmes , est sa Satyre admirable. Ainsi la Macette parmy les Satyres de Regnier , est la Reine des autres. C'est le portrait d'une fameuse Courtisane qui a fait beaucoup de bruit dans le monde. Elle avoit brillé dans son printemps , & goûté tous les plaisirs de la galanterie ; mais étant dans son arriere saison , & ayant passé l'âge de plaire , elle se masque en devote pour s'insinuer avec plus de succès , & gagner davantage la confiance d'une jeune personne , qui a les charmes & les attrait du Sexe , & qu'elle veut suborner. La scene ne peut estre mieux représentée ; l'Actrice est merveilleuse , elle joue parfaitement son rôle. Son air singulier impose, ses

paroles simples ont des graces naturelles. L'horreur qu'on a de ce Serpent, & l'imprecation qu'on fait, viennent à propos pour ôter toute la force du poison. Plus aussi le caractere de cette Femme corruptrice est bien décrit & moins ses manieres artificieuses & criminelles sont capables de surprendre & de seduire. Elles sont découvertes, c'est assez pour éviter le piège. Plus Tarruse est admirable dans Molière, plus il y est bien peint, & moins ses manieres ont de credit dans le monde. Enfin tout convient dans cette petite piece, & le genie de l'Auteur si aisé & si heureux, y regne & y plaist infiniment. C'est là l'Ouvrage favori & la Satyre distinguée de Regnier, qui estoit l'Apollon de la Cour de Henry IV. comme Desportes l'avoit esté de celle de Charles IX. Si le Rodomont de Des-

*portestuy valut huit cens écus d'or ,
comme le dit Garnier dans sa Muse
infortunée.*

Et toutefois Desportes
De Charles de Valois , estant
bien jeune encor ,

Eut pour son Rodomont huit
cens Couronnes d'or.

*Il est seur que la Macette de Re-
gnier , que l'on sçavoit par cœur à
la Cour & à la Ville , auroit esté
payée au double , si le regne de Hen-
ry eust esté aussi liberal aux Muses ,
que l'avoit esté celui de Charles.*

*J'ay remarqué , Monsieur , qu'il
y a plusieurs traits de la Macette de
Regnier , qui sont imitez de la
Dipsas d'Ovide au premier Livre
des Amours ; mais si on se donne le
soin de comparer la Satyre de l'un
avec l'Elegie de l'autre , on jugera
sans faire injustice , que la copie
vaut bien l'original , & que le ma-*

*derne n'est pas inferieur à l'antique.
Je suis, &c.*

Voicy un Conte aussi nouveau qu'il est agreable, & je suis persuadé qu'il ne plaira pas moins dans vostre Province, qu'il a plu icy a beaucoup de Curieux, qui en ont pris des Copies.

LE CHEVALIER

de l'Industrie.

CONTE.

C'Est un ordre étably chez les Venitiens,
Que de chaque Habitant on calcule
les biens,
Suivant les justes loix d'une saine
prudence,
Selon leurs fonds divers on regle
leur dépense,

B.

Et par Decrets enfin de ce sage Senat ,

Nul ne le peut porter plus haut
que son estat.

Plust au Ciel qu'à Paris on fist
cette Ordonnance ,

Qu'à certain temps préfix on deman-
dast raison

A chaque Citoyen du bien de sa
maison ,

Ce qu'il en fait , pourquoy , com-
ment il le dépense.

Tous useroient pour lors mieux de
leurs revenus ,

Ils craindroient de ces lieux la se-
vere justice ,

Et supprimant ainsi tant d'indi-
gnes abus ,

Peut estre que par là l'on détruiroit
le vice.

Mais de quoy sert , Leſſeur , cette
moralité ?

Elle peut aisément tourner toute à
ma honte ,

Car je ne songe pas que je vais faire
un Conte ,

Où je n'ay nul besoin de ta severité.

Vn Etranger donc à Venise ,
Quoy que jeune , y vivoit depuis
assez de temps ,
Pour estre confondu parmy ses Ha-
bitans ,

Mais il ne vivoit pas tout-à fait à
leur guise.

Ce n'estoit chez luy que festin ,
Que plaisir , que réjouissance ,
Que festes du soir au matin ,
Que jeu , que Musique & bombance.
Entretenant un riche train ,
Roulant sur l'or & la magnifi-
cence ,

Et pour tout dire enfin , faisant
grande dépense ,
Sans posséder un sou de revenu cer-
tain.

C'estoit un vray Chevalier d'in-
dustrie ,

Recherché d'un chacun , plongé
dans les plaisirs ,
De plus d'une Beauté faisant tous
les desirs ,
Et menant , en un mot , une char-
mante vie.

Le temps venu que des Juges nom-
mez ,
Vont s'informer par un ordre si
sage ,
Comment les biens ont esté consu-
mez ,

A quel dessein , pour quel usage ,
On força l'Etranger de rendre un
compte exact.

Quels sont vos revenus , dit un Juge
severe ?

De quoy vivez vous ? Né sous un
autre climat ,

Répondit l'Etranger , je vis à ma
maniere ,

Et n'ay point à subir les Decrets
du Senat ,

*Voulez vous que pour vous on re-
forme l'Etat ;*

Repartit le Juge en colere ?

*Vous estes en ces lieux depuis un si
longtemps ,*

*Que vous pouvez passer pour un
des Habitans.*

*Ainsi , suivez les Loix de nostre
Republique*

*Nous vous meslons parmi nos Ci-
toyens ,*

Faites comme eux, point de repli-

Rendez nous compte de vos biens.

Tant de dépenses éclatantes ,

*N'ayant icy nul rang , nous semblent
surprenantes.*

*Nous sçavons de chacun les reve-
nus par an ,*

Du Sénateur comme de l'Artisan ;

*L'un vit de son métier , l'autre vit
de ses rentes ,*

*Vous , dequoy vivez-vous ? il faut
nous le montrer.*

Puis qu'on le veut, dit-il, je vay
le declarer.

De tous vos biens vos Femmes
sont maistresses.

Ayant contraint leur liberté,
Vous tâchez par vos largesses
D'adoucir leur captivité.

Elles n'ont pas moins de riches-
ses.

Que d'attraits & de beauté.

Vous leur montrez peu de ten-
dresses.

L'himen veut quelquefois ressentir
des caresses,

Et ne s'accorde point avec l'austé-
rité.

Les Femmes à l'amour sont elles
insensibles.

Je suis jeune Avancier,

J'en trouve peu d'inflexibles,

Ainsi que l'Artisan je vis de mon
metier.



*Les Juges mariez baissèrent tous
l'acreste,*

*Et n'ayant à cela nulle réponse
preste,*

*Laisserent l'Etranger en paix,
Et ne le revirent jamais.*

La solide vertu n'est point sujette à se démentir. M. l'Abbé Milon, cy-devant Aumônier du Roy, & depuis quelque temps Evêque de Condom, allant dans son Diocèse, n'a pu s'empêcher de donner à Tours, où il a esté Chanoine de la celebre Eglise de S. Martin, des marques de cette pieté exemplaire qui le fait tant estimer à la Cour. Il arriva à Tours le Samedi 7. du mois passé, chez M. de Maine, Grand Maître des Eaux & Forêts, son Frere, qui

loge dans le Cloître de Saint Martin. Les Deputez du Chapitre de cette Eglise vinrent aussi-tôt l'y saluer, & M. l'Abbé de Galliezon, Chantre, & l'un d'eux, le complimenta en ces termes.

MONSIEUR,

Lors que nous apprîmes vostre elevation à l'Episcopat, nous en eûmes beaucoup de joye; mais maintenant nous en sommes bien plus pénétrez, vous voyant dans ce Cloître avec le caractère & la dignité d'Evesque, venir pour ainsi dire, reconnoître & honorer l'Eglise qui a esté vostre Mere. C'est avec ces grands sentimens de joye que le Chapitre de Saint Martin nous envoie vous assurer de son profond respect, & en vous remerciant humblement de l'honneur que vous luy faites de loger dans son Cloître, vous sup-

plier de luy faire encore celuy de prendre la place distinguée de Chanoine qu'il vous a conservée dans le Chœur de son Eglise. Nous esperons cette grace, Monseigneur, autant parce que vous trouverez auprès du tombeau de S. Martin dequoy satisfaire vostre éminente pieté, que parce que les Rois, les Princes & les Evêques se sont toujours fait un plaisir de nous l'accorder; car c'est dans ce saint lieu que tant d'anciens Prelats, illustres en doctrine & en pieté, sont venus recevoir la plénitude du S. Esprit. C'est là où vous verrez plusieurs personnes de vostre Famille & de vostre nom, tenir un rang considerable. C'est là, Monseigneur, que vous nous verrez tous ensemble vous rendre nos humbles devoirs, & en recourant avec nous à l'intercession du glorieux S. Martin, demander à ce saint Pontife,

*qui a esté comparable aux Apostres,
que vous soyez un Eveſque compa-
rable à luy.*

Dés le lendemain matin , M.
de Condom celebra la Meſſe au
Tombeau de Saint Martin. En-
ſuite il entra dans le Chœur
avec l'Aumusse & le Surplis ,
pour y entendre la grande Meſ-
ſe, dans la place des Eveſques
Chanoines de S. Martin , à la-
quelle M. le Chantre le convia
de monter. L'élevation eſtant
faite, on chanta un Motet qui
convenoit à la demande que M.
de Condom faiſoit à Dieu d'un
ſaint & heureux Pontificat. A-
près Sexte , ce Prelat s'eſtant
rendu à l'Assemblée de Meſ-
ſieurs du Chapitre , il leur té-
moigna le regret qu'il avoit eu
autrefois de les quitter, & après
les avoir remerciez des hon-

neurs qu'ils venoient de luy rendre , il leur presenta une Lettre de la Chine , qui fut lûë avec plaisir. Ces Messieurs l'ayant remercié , des Députcz qui l'avoient toujours accompagné , le reconduisirent à son logis , d'où pendant le peu de séjour qu'il a esté obligé de faire à Tours , il est venu plusieurs fois répandre son cœur au Tombeau de Saint Martin, & assister à l'Office en habit de Chanoine.

La Lettre dont je viens de vous parler , a esté écrite au sujet d'une Association de Prières, que le Chapitre de S. Martin signa le 12. Février 1689. à la requête de Mrs du Seminaire des Missions Etrangeres de Paris , en faveur de ce Seminaire , & des Missions Françoises de Canada , de Perse , de Siam , de

la Chine , & des Indes , à qui le Chapitre demanda que l'Association fust mutuelle.

L E T T R E

De M. Maigrot , Docteur de la Maison de Sorbonne , Vicaire Apostolique d'une Province de la Chine , à Messieurs du Chapitre de S. Martin de Tours.

M E S S I E U R S.

Il n'y a qu'un mois que j'ay receu copie de l'Acte d'Association aux Prières qui se font dans vostre auguste Eglise de S. Martin , & je n'ay pu par conséquent vous faire plutôt mes tres humbles remerciemens d'une grace que je ne scaurois assez estimer. Rien ne nous est plus necessaire dans nostre profession , que d'estre

aidez de bien des Prieres , & celles qui se font au Tombeau , & par l'en remise de ce grand Saint , doivent estre si agreables à Dieu , & si puissantes pour obtenir de grandes graces , qu'on ne pouvoit guere nous rien procurer de plus avantageux , que le secours de vos prieres. Il y a mesme une chose qui fait que j'y ay une particuliere devotion , c'est qu'ayant eu l'honneur d'accompagner pendant plusieurs années feu M. l'Evesque l'Helopolis , que j'ay aussi assisté à la mort , il m'a plusieurs fois parlé de la maniere toute sainte , dont l'on prie & dont l'on sert Dieu dans cet auguste Sanctuaire , où il avoit receu les premices de l'Esprit Apostolique , & quand je pense à ce vertueux Prelat , il me semble que je vois comme en abrégé le zele , la ferveur ; la charité , l'assiduité & l'affection à la priere dont sont

animées les personnes qui composent le venerable Chapitre de Saint Martin.

Dès que je receus la nouvelle de cette insigne faveur, que vous nous faites, j'en donnay avis à nos Messieurs qui travaillent dans la Chine; & ils m'ont fort prié de vous assurer au nom de la Mission, que nous recevons tous, avec toute l'estime, le respect & la reconnaissance que nous pouvons, la part que vous voulez bien nous donner dans vos saintes prieres. Nous sommes presque tous separez les uns des autres, & il nous est assez difficile de faire des actes en ce Pays cy, tels qu'on le pourroit ailleurs. C'est pourquoy je vous supplie, Messieurs, de considerer cette Lettre, comme si c'étoit un Acte fait dans toutes les formes.

Puis que vostre humilité fait que

vous desirez d'avoir reciproquement part aux Prieres qui se font dans nostre Mission, & d'y estre associez d'une maniere speciale, de tout nostre cœur nous vous y associons, & nous regardons cet accord comme une espece d'asure spirituelle, puis qu'en donnant si peu nous recevons extrêmement. Nous ne manquons point de réciter chaque jour la Priere que vous nous avez envoyée. Elle nous anime tout de nouveau dans les fonctions de nostre ministère : car combattant conjointement avec vous sous l'Etendarts de Saint Martin, n'avons nous pas sujet d'esperer, que cet homme veritablement apostolique, qui par ses vertus & ses prodiges a terrassé en France l'Idolatrie, nous aidera puissamment par son intercession à la déraciner dans ce vaste Empire de la Chine ; si toutefois Dieu nous fait la grace d'y pouvoir demeu-

rer, pour y annoncer son saint nom ?
 La grandeur & la difficulté de l'entreprise sont, Messieurs, de puissans motifs pour vous engager à redoubler vos vœux & vos prières, afin qu'il plaise à Dieu d'éclairer les ténèbres d'un si grand Peuple. Je vous en conjure de toutes mes forces, & vous prie de croire que je suis, avec un profond respect, &c.

De Fo Chen, Metropole de
 la Province de Fokieu, le
 20. Octobre 1691.

Un Officier de Robe de Paris qui plaidoit à Rouen, & qui sçavoit adoucir les ennuis du procès par le plaisir de la société & de la galanterie, eut occasion de faire les Vers suivans, pour deux belles Demoiselles de qualité, qui estoient Amies.

A

A MESDEMOISELLES
D. & du T.

*Q*ue vous estes bien assorties
D'esprit, d'humeur & d'a-
grement !

*Jeunes & constantes Amies.
Vous sçavez toutes deux charmer
également.*

*Mais enfin si malgré vos tendres
sympathies,
Il falloit entre vous fixer un seul
Amant,
On vous verroit alors peut estre
desunies
Sur ce point seulement.*

*Ou je serois le plus trompé du
monde,
Ou sur ce point il vous mettroit
d'accord.
A vous voir, belle Brune, à vous
Sept. 1694.*

C

50 MERCURE

*voir, belle Blonde ,
 Pour vous je décide d'abord ,
 Que son cœur habile en tendresse ,
 Pour vous deux tour à tour se lais-
 sant enflâmer ,
 Auroit toujours le doux plaisir
 d'aimer ,
 Et celui de changer sans cesse.*

Les deux mesmes Demoiselles , avec une autre de leurs Amies, avoient fait entre elles pour se réjouir un Ordre de Chevalerie , qui portoit pour titre , *L'Ordre du Bleu* , & toutes trois prièrent l'Auteur de leur envoyer des Vers sur ce sujet , à quoy il satisfit par ceux-cy.

P O U R M A D E M O I S E L L E
 de... sur la Chevalerie
 de l'Ordre du Bleu.

LE Bleu , cette couleur des
 Cieux,

GALANT.

51

*Que la nature a mise dans mes
 yeux ,
 Fut de tout temps ma couleur plus
 chérie ,
 Et je l'ay destinée à la Chevalerie
 De l'Ordre où je preside , & qui
 porte son nom :
 Et va parmi le Sexe estre d'un grand
 renom.
 Le feray choix de Chevalieres ,
 Qui soient , ainsi que moy , nobles ,
 jeunes & fières ,
 Elles feront un vœu d'aimer fidelle-
 ment ,
 Et sans blesser les oreilles austères ,
 Par Bleu sera leur jurement.*

*Pour Mademoiselle D . . .
 Chevaliere de l'Ordre
 du Bleu.*

*Avec plaisir on me verra pa-
 roître.*

C 2

52 MERCURE

*Dans cet Ordre nouveau galamment
inventé.*

*J'en approuve les loix, je merite d'en
estre ,*

*On sçait qu'il ne me manque aucune
qualité ,*

Et je suis jeune , noble , & fier.

*Mais quoy faut il jurer ? Moy , je
balance un peu.*

Et bien soit , je jure , Par bleu ,

Que foy de brave Chevaliere ,

Je veux aimer qui m'aimera ,

*De mon Sexe s'entend, car pour l'au-
tre , on verra.*

Pour Mademoiselle du T.
autre Chevaliere de l'Or-
dre du Bleu.

*Qui n'aimeroit le Bleu , cette cou-
leur celeste ?*

Qui manque la fidelité.

Qualité rare en ce siècle gasté ?

GALANT,

§ 3 .

Pour moy je jureray de reste ,
De l'observer dans l'Ordre entre
nous inventé ,

Ce serment en rien ne me blesse ,
Faites comme je fais , je crois sans
vanité ,

Qu'en amitié , comme en ten-
dresse ,

On doit avoir pour moy la même
qualité .

L'Auteur jouant à de petits
jeux dans une Compagnie , dont
estoyent les deux mêmes Demoi-
selles , on luy ordonna un Qua-
train pour chacune d'elles .

POUR MADEMOISELLE D.

Avec vous , belle Iris , jouer aux
petits jeux ,

C'est un plaisir charmant , mais il
est dangereux .

Tel qui croit n'y trouver qu'un léger
badinage ,

C 3

*Il laisse pour toujours sa liberté
pour gage.*

Pour Mademoiselle du T.

*Lors que pour satisfaire aux loix
des petits Teux,*

*Phibis, vous demandez quelque
chose pour gage,*

*Je sens qu'à d'autres loix. votre
beauté m'engage,*

*Et ne puis refuser mon cœur à vos
beaux yeux.*

M. l'Evesque de la Rochelle
estant arrivé sur la fin du mois
de Juillet au Chasteau de Monts,
chez Madame la Marquise de la
Frezelier sa Mere, il y trouva
la magnifique Chappelle qu'elle
a fait bastir, dans toute la per-
fection qu'elle pouvoit recevoir
avec les permissions necessaires
de M. l'Evesque de Poitiers

pour la consacrer. Ainsi il ordonna un jeûne pour tous ceux qui voudroient y faire leurs dévotions & gagner les Indulgences , & le Dimanche , premier jour du mois passé , à la teste de plus de quarante Prestres , il commença les Ceremonies qu'on a coustume de faire pour la consecration des Eglises , & il s'en acquitta avec tant de marques d'une veritable devotion , qu'il l'inspira à tous ceux qui se trouverent presens. Il y eut un tres-grand nombre de personnes qualifiées , & le peuple y vint en foule. Les principaux Officiers & les Députés de toutes les Villes des environs s'y rendirent pour marquer leur joye à Madame la Marquise de la Frezeliere. On ne peut rien ajouster à la beauté des Tableaux dont

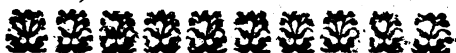
la Chapelle se trouva ornée. On n'oublia rien pour l'Illumination , & l'argenterie qui para l'Autel , ne fut pas un des moindres ornemens. M. l'Evesque de la Rochelle célébra la Messe en habits pontificaux , & communia de ses mains Madame sa Mere. Au milieu de cette Messe , qui fut chantée par une Musique tres-agreable , M. l'Evesque de Poitiers arriva , accompagné de plusieurs Abbez fort considerables , & du Pere Provincial des Jesuites. Madame de la Freze- liere traita fort splendidement , à quatre grandes tables , toute cette illustre Compagnie , qui fut augmentée par le Pere Superieur de la Mission de Richelieu , qui venoit faire les complimens de M. le Duc de Richelieu & les siens. Quand

on fut fort de table, les cloches annoncerent les Vespres que commença M. l'Evesque de la Rochelle, dont on admira la pieté & la modestie. Un Pere Jesuite prescha ensuite avec beaucoup d'éloquence, & recommanda les prieres pour la santé & prospérité du Roy, & pour toute l'illustre Maison de la Frezeliere, dont les Seigneurs ont toujours tenu à gloire de sacrifier leurs vies pour le service de nos Rois; ce que font encore aujourd'huy M. le Marquis de la Frezeliere, & M. le Comte de la Frezeliere son Fils. Après cela, on chanta le *Te Deum*, & douze volées de Canon furent tirées au son des Tambours. M. l'Evesque de Poitiers acheva de solemniser cette journée par des œuvres de pieté, en donnant

la Confirmation & la Tonsure à tous ceux qui se trouverent disposez à les recevoir. Madame la Marquise retint à coucher la plupart de ceux qu'elle avoit déjà traitez, & ce ne fut pas sans regret qu'elle se vit privée le lendemain de la presence de M. l'Evêque de la Rochelle son Fils, qu'elle a toujours tendrement aimé.

Le titre des Vers qui suivent, vous fera connoistre pour quelle occasion ils ont esté faits. Ils sont de Madame de la Motte.





A MADAME PELLETIER

DE LA HOUSSAYE,
Intendante à Soissons.

Le Jour de sa Feste.

*D*Es le matin dans les jardins
 de Flore ,
 Pour vous cueillir des fleurs j'ay
 devancé l'Aurore ,
 T'en ay cherché par tout , & n'en
 ay point trouvé ,
 Soissons pour vous avoit tout en-
 levé ,
 Et s'il en restoit quelques unes ,
 Que Flore a voulu me vanter ,
 Ce n'estoient que des plus com-
 munes ,
 Indignes de vous presenter.
 Alors de honte & de dépit confuse

C C

60 M E R C U R E

De ne pouvoir vous en offrir,
 Au Mont Sacré l'on me voit re-
 courir,

Où d'abord je découvre une obli-
 geante Muse,

Qui m'appervant d'assez loin,
 M'a dit, on sçait ce qui t'amene.

De ce Bouquet ne mets point en
 peine,

Nous en voulons prendre le soin.
 L'Intendante pour qui tu montres
 tant de zèle,

N'a pas besoin de fleurs pour se
 parer.

Il luy faut un present qui soit plus
 digne d'elle,

C'est à nous à le préparer.

On sçait qu'elle est des plus char-
 mantes,

Que ses manieres sont nobles, ins-
 nuantes,

Qu'elle fait à Soissons le bonheur
 du Pays,

GALANT.

61

Qu'elle y ramene & les Lèvres &
les Ris,

Qu'elle en bannit la misere, &
les larmes,

Que dans les cœurs elle entre avec
facilité,

Et qu'elle y regne moins par son
autorité,

Que par la douceur de ses char-
mes.

En vain tu chercherois des fleurs à
luy donner,

Il n'en est point sur terre d'assez
belle.

Va, cours luy porter la nouvelle
Que nous voulons la couronner.

De Mirthe & de Lauriers nous
ornerons sa teste,

Nous sçavons là dessus quel est
nostre devoir,

Et la couronne sera preste,

Si tost qu'elle nous viendra voir.



Des ordres des neuf Sœurs dont je
me suis chargée ,
Je m'acquitte tres-promptement ,
Et pour vous parler franchement ,
A ce sacré troupeau je suis fort
obligée ,
Sans ces Muses il est certain
Que mon Bouquet eust esté detes-
table ,
Auprès de ceux que ce matin
Vous avez vus sur vostre table :
Mais les plus belles fleurs ne du-
rent qu'un moment ,
Et ne donnent au plus qu'un léger
agrément ,
Au lieu que les Lauriers des Filles
de memoire ,
Donnent une immortelle gloire ,
Et durent éternellement.

Je vous envoie une Lettre de
Cazal , où vous verrez tout ce

qui s'est passé au voyage que Monsieur le Duc de Savoye a fait aux environs de cette Place, pour la reconnoître. Ce sont les propres termes de la Lettre que vous allez lire , auxquels je n'ay pas cru devoir retoucher , pour ne rien alterer de ce qui représente fort naturellement toutes les circonstances de ce voyage. Je rejets à vous parler à la fin de cette Lettre du reste des affaires d'Italie , & de l'estat où le Blocus de Cazal fera.

A Cazal le 22. Aoust 1694.

L'Vndy 16. de ce mois deux Bataillons & cinq cens Chevaux de l'Estat de Milan arriverent à Terreneuve , & l'on travailla d'abord au Pont à Fraffinet , pour la communication des deux quartiers.

Le soir du même jour, M. le Duc de Savoye, suivy du Prince Eugene, de deux Princes de Brandebourg, & d'un grand nombre de petits Maîtres, Officiers & Volontaires, vint coucher à Trin. Le Mardy 17. il se presenta devant Cazal au delà du Pô venant de Moran. Il avoit cinq cens Chevaux détachés de tous les quartiers qui nous bloquent, & qui avoient esté à sa rencontre. Après qu'il eut demeuré demi heure dans un Pré un peu plus éloigné à considérer nostre Citadelle, & tout ce costé de Ville, nous distinguames sa Troupe de celle des autres par les honneurs qu'on luy rendoit; les Gardes de Cavalerie qui estoient autour de luy ayant toujours haut les Armes. Delà il alla dîner à Terrenceuve, passa le Pô à trois heures après midy, & se reposa quelques heures à Frassinet. Sur les dix heures du soir,

il monta à cheval, suivy de neuf Escadrons de Cavalerie & de Dragons, & vint se répandre dans la Plaine vis-à-vis la Citadelle. Nos Gens ordinaires estoient soutenus du Piquet, de Dragons & de bonne Infanterie, de distance en distance, dans de certaines Redoutes de terre qui regnent depuis un bras du Pô jusqu'à la Colline, à trente pas du Glacis, & nous avions même quelques petites pieces de campagne dans un chemin favorable où aboutit le Glacis. M. de Savoye vint le long du Pô en Bataille. Quand il se mit à la portée du Canon, sa Troupe qui estoit la plus grosse par le nombre d'Officiers qui le suivoient se répandit, & se dispersa dans la plaine; de maniere que nous ne vismes plus deux hommes ensemble, chacun faisant son chemin. Les autres Troupes, qui pouvoient estre chacune de cin-

quante Maîtres , marchoient avec quelque ordre, mais nous distinguions la Cavalerie de l'Estat de Milan , dès que nostre Canon s'en approchoit car on avoit de la peine à l'empescher de retourner à Frassinet. Après avoir esté quelque temps en presence, toutes ces Troupes nous presenterent le flanc, & marcherent dans le mesme ordre depuis le Pô jusqu'à Gattala. Nous les suivions toujours sur leur droite à la portée de la Carabine. De temps en temps quelques Messieurs de Turin se détacherent pour nous faire honnêteté, & nous demander des nouvelles des gens de leur connoissance de Casal & de nostre Garnison , à quoy nous répondions de nostre mieux. Il n'y avoit que certains Dragons qu'on avoit peine à retenir , & qui malgré nos deffenses ne pouvoient s'empescher, voyant approcher ces Mes-

fleurs , de leur tirer quelques coups
 de Fusil. Enfin nous leur fîmes l'hon-
 nesteté entière , & nous les accom-
 pagnames hors de nos Terres , c'est
 à dire sur les bords de la Gattola , &
 à moitié chemin de nostre Citadelle
 à la grande Madonna , où nous
 nous séparames le chapeau à la
 main , nous donnant fort civilement
 le bon soir les uns aux autres. Nous
 les priames de nous venir attaquer
 bien tost , & ils nous promirent de
 nous satisfaire sur ce point. M. de
 Savoye alla coucher à Frassinet. Le
 lendemain on se revit encore. Comme
 nous faisons monter nos Gardes du
 haut des bords de la Gattola , nous
 le vîmes defiler avec son escorte
 ordinaire. Ce Prince prit le chemin
 de la Colline , Messieurs de Turin
 caracolant toujours sur les arbes. On
 passa au dessous de Truges , puis en-
 tre Rossignat & S. Georges , on dina

68 M E R C U R E

à Orase. Ensuite on joua gros jeu , pour laisser passer le grand chaud du jour. Sur le soir , Son A. R. passa le Pô à Pontdesure , suivi de cent Chevaux de main. Dès le matin , on avoit jetté à Muran de l'Infanterie , pour couvrir la marche de S. A. R. qui s'en retournoit ; ce qu'Elle fit ; dit on , par le grand chemin de Turin où des Carosses de relais l'attendoient.

Depuis ce départ , le quartier de Terreneuve a changé à Villeneuve. On y a laissé seulement deux cens hommes de pied dans l'Eglise. Voilà nostre Blocus complet & deçà & delà le Pô. Nous ne voyons plus aucuns Habitans naturels , mais seulement des Allemans , où des Espagnols , qui sans rien faire , ne veulent que nous inquieter.

Il est des défaites qui sont

quelquefois plus glorieuses que des Victoires , & dont le Vaincu remporte toute la gloire. Telle est la prise de Pondichery , que peu de François ont défendu contre des Troupes assemblées en fort grand nombre. Je vous envoyay le mois passé le détail de ce Siege. Voicy la Capitulation du Fort.

A R T I C L E S A C C O R D E Z
dans la reddition du Fort de Pondichery aux Indes Orientales, le 17. Septembre, 1693.

Entre M. François Martin , Directeur general de la Royale Compagnie de France , de la coste de Coromandel , Bengale , &c. Gouverneur du Fort de Pondichery, appartenant à cette Royale Compagnie , conjointe-

ment avec M. de la Roche du Vigier, Commandant les Soldats du Roy Tres-Chretien de France & de Navarre, sous les ordres de S. M. & sous ceux de Mrs les Directeurs Generaux de la mesme Compagnie, d'une part; & M. Laurent Pit, Conseiller extraordinaire des Indes, Gouverneur & Directeur de la coste de Coromandel, & General des Troupes commandées autour de la Forteresse de Pondichery, de la part des hauts & puissans Seigneurs les Estats Generaux des Provinces Unies des Pays-bas, de l'honorable Compagnie des Indes Orientales; & le Seigneur General, & Messieurs les Conseillers des mesmes Indes Orientales, de l'autre part.

I.

Que M. François Martin, Directeur general, aura à délivrer à M. Laurent Pit, General des Troupes, en à ceux qui seront par luy. préposés, la Forteresse de Pondichéry, dans la mesme forme qu'elle se trouve presentement.

II.

Que toute la Garnison, estant composée des Troupes du Roy, & de la Royale Compagnie de France, avec leurs Officiers & gens de negociation François, auront à sortir de la Place le lendemain de la matinée de la closture de ce Traité, avec leur bagage & la Garnison avec leurs armes, mèche allumée, tambour battant, balle en bouche, Enseignes déployées & deux pieces de Canon, jusques au bord de la mer, vis à vis de cette Forteresse, où ils les laisseront entre les mains des Officiers pré-

poser, & les Officiers s'embarqueront avec leurs armes jusques à l'Enseigne, aussi bien que les gens de negoce, lesquels s'embarqueront avec l'épée au costé jusques aux Ecrivains, & que quand lesdits Soldats de la Garnison seront en Europe, & prests à entrer en France, ou autre part estant sous la domination du Roy, on leur fournira toutes leurs armes, & quand ceux de la Garnison seront au bord de la mer de Pondichery, il leur sera fourny des Chaloupes pour les embarquer en mesme temps dans les Vaisseaux qui seront prests en rade, sur lesquels ils seront repartis.

III.

Que toute cette Garnison ira avec les Vaisseaux de la noble Compagnie de Hollande, à Batavia, & Ceylon; pour estre embarquée sur les Vaisseaux qui partiront pour Europe à la fin de cette année, ou au commencement

ment de l'année prochaine, sous condition que chacun sera bien & dûment traité selon sa qualité.

IV.

Qu'on ne fera point de différence entre les Nations, lesquelles seront toutes comprises dans la Capitulation sans qu'on arreste personne, à la réserve des Européens qui ont déserté du service de Messieurs de la noble Compagnie de Hollande, & qui se pourroient trouver dans ledit Fort, comme aussi les Sujets & naturels des Etats Généraux des Provinces Unies; mais les Soldats du Pays, & les Topazes, pourront se retirer sans armes, où bon leur semblera.

V.

Qu'après que la Garnison sera sortie dudit fort, les Officiers qui s'y trouveront ayant administration sur l'Artillerie, armes, munitions de guerre, &c. en feront faire inven-

Sept. 1694.

D

taire, & le Signeur de ceux qui
seront communiés par cet effet, de la sainte
de bonne foy.

VII

Qu'en toute fidelité, & de bon-
ne foy l'on fera obligé de montrer
toutes les mines, & fourneaux, &
artifices qui auront esté faits, tant
dedans que dedans la Forteresse.

Que toutes les Femmes, & En-
fans des François, qui sont dans les
Places voisines, pourront en toute
seureté venir joindre leurs Maris pour
passer en Europe, où se retirer où
bon leur semblera avec eux, après
que l'on se sera enquis de leur qua-
lité & condition, sans y comprendre
Germans, Officier de la Compagnie,
à qui l'on a donné permission de re-
ster, à cause de sa vieillesse, chargé
de famille, & marié à une Femme
du Pays, promettant qu'il ne leur

U

.4000.000

sera fait aucun outrage ; ny domma-
ge , & qu'en cas qu'il leur arrive
quelque chose , il leur en sera fait
justice , ou restitution.

VIII.

Qu'en cas que la Paix fust faite
en Europe , Messieurs de la Compa-
gnie de Hollande , au sujet du Fort
de Pondichery , seront obligerz de se
comporter suivant les Articles du
mesme traité de Paix , à l'égard du
temps préfix pour la cessation d'ar-
mes en ce qui aura esté conquis l'un
sur l'autre ; mais qu'en tout cas ils
ne seront pas obligerz de rendre le
Village de Pondichery avec les dé-
pendances , comme leur ayant esté
donné par le Seigneur de la Terre ,
suivant le Caboul qui leur en a esté
accordé.

IX.

Que pour se declarer plus ample-
ment sur le Bagage on entend par

ce mot tout ce que les Officiers , Soldats , & Engagez de la Compagnie auront à eux appartenant, sous condition qu'il n'excedera point , & qu'il ne sera point en de trop gros volumes & que tout ira de bonne foy , estant compris sous le nom de bagage, les armes qui appartiendront aux Officiers, tant du Roy que de la Compagnie, à condition qu'ils les remettront aux Officiers des Bords , lesquelles armes leur seront rendues en Europe,

X.

Sur les diverses instances de M. le Directeur general Martin; pour rester encore un an entier en cette Coste , ou ailleurs dans les Indes , nous ne luy avons pu accorder , estant hors de nostre pouvoir. Nous l'avons laissé à la volonté & disposition du Seigneur general , & de Messieurs les Conseillers des Indes à Ba-

tavia, mais nous luy avons accordé de faire venir Madame son Epouse, & sa Petite fille, de Saint Thomé, où elles sont à present, avec tous ses coffres & bagages, & deux Esclaves pour passer en France, à condition que les susdits coffres & bagages ne seront point fouillez ny visitez en cas qu'on aille de bonne foy; le tout appartenant à elle; à la charge aussi que le tout n'excedera point, ny ne sera en gros volume, & qu'il sera fourny pour aller chercher lesdites hardes à Saint Thomé, une Chaloupe capable de les porter.

XI.

Que dans le temps qu'il faudra partir, les Religieux, de quelque Ordre qu'ils soient, & leurs Serviteurs, s'embarqueront pour Europe, & seront traitez de la mesme maniere qu'il a esté dit cy devant à l'é-

XII.

Que s'il paroist qu'on n'ait pas agi de bonne foy & sincerement dans tous les Articles de la Capitulation, & particulièrement à l'égard du transport des effets nommez dans tous les Articles, alors ladite Capitulation sera nulle.

XIII.

Que tous les susdits Articles accordez & promis de part & d'autre, seront observez & gardez fidèlement, sans aucune fraude, par fautive d'écriture, ny d'omission, seront jurez, confirmez, & signez par ceux qui sont nommez dans le titre dudit Traité, & aussi par les autres Officiers du Conseil, autorisez, & ainsi accordez & convenus dans le quartier general de l'Armée Hollandoise, campée au Nord du Fort de Pondichery, le 17. Septembre 1693.

après avoir esté jurez, confirmez & signez dans le Fort dudit Pondicherry, & ensuite dans le Camp susdit le 8. dudit mois de Septembre, & ou signé Germain, Lacaufray, Martin, la Roche Duvigiet, Martin, Durant & Secrétaire, & à costé d'eux; Laurent Pie, & Vander Poel, & Blochart, & Vernie, M. Roy. E. Planius & Hoet. P. Vander Burg. Et plus Bas est écrit, Par ordre des susdits nommez nobles Seigneurs, Gouverneurs, & ses Conseils Signé, R. D. Bietto, avec chacun leurs Cachets, Le Secau de la Compagnie de Hollande.

Le 3. jour de ce mois, M. du Livier, d'une des meilleures Familles de Bayonne, soutint une These de Philosophie à Bordeaux dans le College de Guienne, qui est le plus ancien de ce

Royaume. Elle estoit dédiée à M. le Maréchal de Boufflers ; & M. le Marquis de Sourdis, Commandant pour le Roy dans la Province, en fit les honneurs. L'Assemblée fut la plus nombreuse qui ait jamais esté veüe dans une pareille occasion. Tout le Parlement y assista, la Cour des Aides, le Clergé, les Tresoriers de France, la Noblesse, à la teste de laquelle estoit M. le Marquis de Montferrant, Grand Senechal de Guienne, les Jurats avec leurs livrées, le Presidial, l'Election, les Juges & Consuls de la Bourse, tous les Supérieurs des Maisons Religieuses & un grand nombre d'autres personnes de distinction qui s'empresserent de marquer par là le respect & l'amitié que toute la Province a vouë à M. de Bou-

flers. Voicy de quelle maniere
chacun fut placé. Mr de Sourdis
estoit à la teste des Præsidents à
Mortier, sur un fauteuil égal
aux leurs, & sur lequel on avoit
seulement mis un carreau. Il y
avoit trois rangs du Parlement
derriere le premier, & comme
il y avoit eu beaucoup de mou-
vemens de la Cour des Aides ;
pour sçavoir quel rang on luy
donneroit, & que leurs Presi-
dens pretendoient rouler avec
les Conseillers du Parlement,
selon l'ancienneté de leur rece-
ption, parce que ny l'une ny
l'autre de ces Compagnies n'es-
toit en Corps, on contena tout
le monde, en donnant à la
Cour des Aides la place de l'U-
niversité, avec trois rangs de
de chaises derriere le premier.
L'Université fut placée en deux

D 1

rangs, depuis la Chaire jùsquès à la Cour des Aides, & les Jurats prirent leur place ordinaire; les Juges & Consuls de la Bourse derriere eux. Le Clergé estoit dans le Sanctuaire du costé de l'Evangile, & les Superieurs des Ordres du costé de l'Epistre, la Noblesse dans la Tribune; les Tresoriers derriere le Parlement, le Presidial dans le mesme rang; l'Election derriere, & beaucoup de personnes de Lettres sur les dernieres chaises. Le Répondant, qui estoit un Ecolier de dix mois, soutint sans President, & se fit admirer de tout le monde, M. Baudrier n'ayant pas ouvert la bouche pendant toute la dispute. Il n'y eut que quatre argumens. Ils furent par un Carme, par un Augustin, par un Peré de la Meroy, & par M.

Sabatier, qui fit une tres belle harangue. Le tout se passa dans un fort bel ordre, & avec beaucoup d'éclat.

Je ne sçay, Madame, si l'on vous a jamais dit, qu'il y a dans la Sainte Chapelle de Paris, un Tresor qu'on ne montre qu'à des Souverains. Il est enfermé sous trois clefs, dont l'une est gardée par le premier President de la Chambre des Comptes, l'autre par le Doyen de la mesme Chambre, & la troisième par le Tresorier de la Sainte Chapelle. Les choses saintes & précieuses en quoy ce Tresor consiste, ayant fait naistre à leurs Majestez Britanniques l'envie de les voir. Elles se rendirent ces jours passez à la Sainte Chapelle, avec ce zele édifiant qu'Elles font paroître dans mille

84 M E R C V R E

actions de pitié. La grande
Chasse qui leur fut montrée
renferme tout ce qui suit.

La Couronne d'épines de nos-
tre Seigneur.

De la vraie Croix.

Le fer de la Lance.

Le Manteau de pourpre.

Du Rozeau.

De l'Eponge.

Les Ménages.

La Croix de Victoire.

Du Sang de Nostre Seigneur.

Du Sang miraculeux sorty
d'une Image de Nostre Sei-
gneur , frappée par un Inf-
idèle.

Les Drapeaux de son Enfan-
ce.

Le Linge dont il se servit

Du Lait de la Sainte Vierge.

De ses Cheveux.

De son Voile.

2078 21 30





Le haut du Chef de S. Jean Baptiste.

Du Saint Suaire.

Une sainte Face.

Un morceau de la pierre du Sepulchre.

La Verge de Moyse.

Comme les Conquestes du Roy vont plus viste que ma plume, & que le nombre en est bien plus grand que celuy de mes Ouvrages, vous ne devez pas estre surprise si ayant dessein de vous donner toute l'Histoire de ce Monarque en Medailles, je vous en envoie de vieilles, quoy que je vous parle de nouvelles conquestes. Celle que vous trouverez icy gravée, represente le Roy à cheval, tenant en main le Baston de Commandement, & allant à quelque expedition. Une Déesse luy tra-

ce le chemin, sur lequel tombent des richesses d'une corne d'abondance qu'elle tient, en ayant une autre sur l'épaule. Cette Médaille a esté frappée au retour du Roy, après la prise de Namur, pour marquer que Sa Majesté mène par tout avec Elle l'abondance, & que le soin qu'Elle prend de faire faire des Magazins, la met en estat d'assieger, & de prendre des Places en tout temps.

Enfin nous allons perdre M^r de Laurois, Maître de la Musique de la feuë Reine, & qui l'avoit esté auparavant de la Cathedrale de Messine, l'un des meilleures Maistrises d'Italie. Le Maître de Musique de St. Pierre de Rome estant mort, il a esté élu pour remplir cette place, sans l'avoir briguée. Rien ne

marque mieux un vray merite que quand il est reconnu de si loin. Il doit partir dans fort peu de jours avec la permission du Roy.

Je vous envoie la copie d'une Lettre du Camp de Cavv-Bockleim, datée du 4. de ce mois, dans laquelle vous trouverez le détail d'une action toute Française, & qui marque autant de conduite que d'intrepidité. Il s'en est peu vu d'aussi surprenantes.

Il y a trois jours qu'il sortit de ce Camp cinquante de nos Dragons, bien résolus de n'y point rentrer sans avoir butiné. Ils passerent sous le Canon de Mayence le lendemain de leur départ, & après avoir rodé dans plusieurs Villages, sans avoir fait aucune rencontre, ils tombèrent sur un autre nommé Keiffenau, &

88 MERCURE

trois quarts de lieues de Mayence, où ils trouverent cinq cens bœufs ou vaches, gardez par leurs Vachers seulement, & par quelques Payfans Sans s'informer à qui ils appartoient; ils les chasserent devant eux le mousqueton haut. Les Payfans ne pouvant sauver leurs bestiaux par la force, & pendant qu'ils cherchoient entre eux les expédiens les plus propres pour venir à l'exécution de leur dessein, nos Dragons gaignoient toujours pays, & passerent sous Mayence en s'en revenant, non sans essuyer plusieurs canonnades, qui par bonheur ne leur firent aucun mal. Les Payfans qui suivoient de loin, les aborderent à une lieue en deçà de Mayence. Ils leur demanderent s'ils seroient d'humeur à traiter avec eux, & ce qu'ils demandoient pour le rachat de leurs bestiaux. Les Dragons consentirent à

s'en dessaisir moyennant huit cens
 écus, & non à moins. Les Paysans
 convinrent de cette somme, & dirent
 qu'ils avoient besoin de trois quarts
 d'heure pour aller chercher l'argent.
 On leur accorda ce temps ; mais pour
 s'assurer de leur parole, on prit six
 des principaux Paysans, avec mena-
 ce que si quelque supercherie leur
 estoit faite, on ne leur feroit aucun
 quartier, & qu'on les pendroit aux
 premiers arbres. Les Paysans estant
 parés, nos Dragon, en gens avisés,
 songerent à s'embusquer, & à faire
 bonne garde de tous costez. Comme
 le dessein des Paysans n'avoit esté
 que de gagner du temps pour tirer
 du secours de Mayence, nos gens le
 connurent un quart d'heure après ;
 car à peine eurent ils fait entrer leur
 Troupeau dans des buissons qui se
 trouverent là fort heureusement, qu'ils
 apperceurent venir droit à eux

deux troupes de Hussars, chacune de quatre-vingt hommes. Nos gens se jetterent dans les buissons & dans des broussailles qu'ils rencontrerent, mirent pied à terre pour tirer plus sècrement, & se mieux garantir du feu de leurs Ennemis, qui fut grand d'abord, mais qui dura peu; car après la décharge de leurs Carabines, ils mirent pied à terre pour obliger nos Dragons à sortir d'un poste qui leur estoit avantageux. Aucun d'eux ne le quitta. Ils faisoient continuellement des décharges de sept à huit coups à la fois, afin que leur feu tint les Hussars en respect. Ils tirent de la sorte près de cinq cents coups, & de temps en temps leurs Ennemis leur crioient, Bon quartier, bon quartier, ce qu'ils n'écouterent point, estans résolus de se battre jusqu'à la dernière extré-

mité, & de ne point relâcher leur capture. Pendant qu'on se chamailloit de cette sorte, une troisième troupe de Hussars survint, & comme il n'y avoit plus à douter de la perfidie des Paysans, nos Dragons conperent la teste aux six Ostages qu'ils avoient en presence des Ennemis, qui témoignerent une tres-grande surprise de leur resolution. La perte que les Hussars avoient faite de soixante de leurs camarades, & l'approche d'un de nos Paris, qui par hazard rodoit autour du Village de Niderum, leur fit prendre le party de la retraite. Cela fit du plaisir à nos Dragons, qui s'en pouvoient plus de lassitude, & qui avoient esté deux jours à pâtir de la soif & de la faim. Ils sont rentrés tous cinquante dans le Camp, suivis de leur troupe cornue, dont

ils ont fait de l'argent en peu de temps.

Les expériences de ceux qui ont souvent changé d'objet en aimant, n'autorisent pas à soutenir que l'amour ne doit estre regardé que comme un amusement, & qu'il est aisé de n'aimer qu'autant & aussi long-temps qu'on veut. Il y a des nœuds secrets qui attachent insensiblement les cœurs les plus prompts à se dégager, & quand ces nœuds se font une fois formez, il n'est plus possible de les rompre. Un Cavalier fort bien fait, mais que la naissance n'élevoit pas au-dessus de beaucoup d'autres, s'estoit appliqué avec grand soin dès ses plus jeunes années à reparer ce défaut par toutes les qualitez qui font le

veritable honneste homme. Il avoit une vivacité d'esprit merveilleuse, les manieres nobles & insinuanes, beaucoup de droiture dans ses sentimens, & ce qui gagne le cœur des plus difficiles à nouer commerce ; une complaisance qui le faisoit entrer agreablement dans toutes les choses que l'on pouvoit souhaiter de luy. Il joignoit à tout cela plusieurs avantages qui luy estoient en quelque façon particuliers, par les heureuses dispositions qu'il avoit reçues de la nature. Il chantoit bien, dançoit encore mieux, & sçavoit toucher divers instrumens, avec un agrément incroyable. Son penchant l'ayant porté à voir les différentes Cours de l'Europe, il en avoit obtenu permission de son Pere,

qui estant tres-riche, pouvoit aisément fournir à cette dépense. C'est-là qu'il acheva d'acquiescer la politesse qui l'avoit toujours distingué parmy les semblables. Il avoit passé six années à voyager, & ne seroit par revenu si tost en France, si son Pere, qui s'ennuyoit de ne le point voir, & qui estoit extrêmement abbatu par les incommoditez de la vieillesse, ne l'eust rappelé par des ordres si pressans, qu'il fut contraint d'obéir. Il sembla n'estre revenu que pour estre present à sa mort, puis qu'il le perdit deux mois après. Les grands biens dont il herita par cette mort, l'ayant mis en estat de satisfaire l'inclination qu'il avoit eüe toujours de paroître, il n'épargna rien d'abord pour un équipage des

plus lestes, & acheva peu de temps après une Charge qui luy donna un rang fort considerable. Le nouveau merite qu'il s'estoit acquis en voyageant, luy fit des amis de tous costez. On le recherchoit dans les Compagnies les plus agreables, & les plus fieres parmy le beau Sexe à qui il vouloit conter des douceurs, se faisoient un plaisir de l'écouter. Cependant, quoy qu'il fust civil par tout, galant & honneste, il ne prenoit point d'engagement, & si quelquefois il se montrait empresse auprès de quelque jolie personne, il demouroit si bien maître de son cœur que si le hazard ne s'en mêloit, il estoit longtemps sans la revoir; mais le moment où l'étoile agit, n'estoit pas encore venu, & il éprouva ce qu'elle peut, lors qu'estant

un jour dans une Eglise extrêmement éloignée de son quartier , il y vit entrer une aimable Brune , suivie d'une Demoiselle & d'un Laquais. Elle avoit de grands yeux noirs , vifs & doux en ~~mesme~~ ^{en} temps, la bouche bien ~~façonnée~~ ^{façonnée} , le teint fort brillant, beaucoup de jeunesse , & la taille des plus aîsées. Il la regarda avec une attention extraordinaire , mais il eut beau avoir les yeux attachez sur elle, jamais les siens ne furent tournez de son costé, & elle sortit sans les avoir jettez sur personne , & dans une modestie digne de son âge & de son Sexe. Le Cavalier estant retourné chez luy se trouva resveur & inquiet. L'idée qu'il en avoit conservée le frappa si puissamment, qu'il en demeura toujours occupé. Il crut qu'il la ban-

nirait

niroit sans peine par la conversation , ou par le jeu. Il essaya l'un & l'autre , & dans tous les lieux où il alla , la reverie qu'il cherchoit à dissiper , luy fut reprochée. Il ne dormit pas la nuit si tranquillement qu'à l'ordinaire. L'image de la belle Brune le suivoit par tout , quelque effort qu'il fît pour n'y point penser , & après huit jours passez dans cet embarras d'esprit , il retourna enfin malgré luy dans la mesme Eglise où il l'avoit vûë. Il l'y attendit pendant plus d'une heure , avec une impatience qui le surprenoit , & elle y parut après cela plus belle encore à ses yeux qu'elle n'avoit fait la première fois. Il n'eut d'autre soin que d'examiner toute sa personne , & sa modestie ne luy permettant aucuns regards dissipez , il n'en eust

Sept. 1694.

E

point encore esté apperçû , si par hazard elle n'eust laissé tomber ses heures. L'empressement qu'il eut à les ramasser ne fut point un simple effet de l'honneursteté qui luy estoit naturelle. Son cœur luy fournit la vivacité qu'il y fit paroistre , & comme il les luy remit fort civilement entre les mains , la Belle les reprit de mesme sans avoir fait nulle attention sur le plaisir qu'il s'estoit fait de l'avoir contrainte à le regarder. Sa devotion luy sembla finie trop tost , lors qu'il la vit qui se préparoit à s'en aller. Il l'accompagna des yeux jusques à la porte de l'Eglise, & voulant s'imaginer que l'envie qu'il eut de sçavoir qui elle estoit , n'avoit point d'autre motif que sa curiosité , il la fit suivre par un de ses gens , avec ordre de

GALANT.

s'informer dans le voiage
de toutes les choses qui
voient luy en donner une con-
noissance assez parfaite pour
n'ignorer rien de ce qui la regar-
doit. Celuy qu'il chargea de cer-
te commission estoit tres-intel-
ligent pour des emplois de cer-
te nature. Il luy rapporta que la
Belle estoit tres-riche par le grand
bien que luy avoit assuré la mort
de sa Mere, arrivée depuis cinq
ans ; que son Pere qui avoit
presque mangé tout le sien, &
qui prétendoit la marier à sa
fantaisie, ne luy laissoit voir
que quelques Amies qui ve-
noient chez elle, & chez qui elle
alloit de temps en temps ; qu'il
estoit party le matin pour la
campagne, d'où il devoit revenir
le lendemain, & que ce jour mê-

me estant celuy de sa Feste, elle avoit pris cette occasion pour les regaler le soir. Le Cavalier instruit de toutes ces choses , & se sentant pressé tout à coup d'un desir fort violent d'entretenir la charmante Brune, & d'examiner si son esprit répondoit à ce qui avoit charmé ses yeux, résolut de profiter de l'absence de son Pere pour aller chez elle. La difficulté estoit de s'y faire recevoir. Il prit pour cela une résolution qui ne luy pouvoit estre suggerée que par un amour tres-passionné qu'il commençoit à sentir sans qu'il voulust s'en appercevoir. Il alla choisir luy-même les plus belles Confitures seches qu'il y eust dans tout Paris, dont il fit remplir deux Corbillons , & se déguisant en Oublieux , avec une

petite Perruque fort different de luy-même, il fit si bien qu'il entra dans cet équipage chez l'aimable Brune, qu'il trouva au fruit avec cinq ou six jeunes Personnes, qui, quoy que jolies, sembloient ne servir que de lustre à sa beauté. Quelques-unes d'elles ayant témoigné se réjouir de voir arriver un Oublieux, la Belle leur dit qu'elle étoit bien aise que le hazard eût pris soin de suppléer à ce qui pouvoit manquer au regale de sa Feste. L'Oublieux animé par ces paroles, qui favorisoient ce qu'il avoit projeté, dit que ses Oublies n'estant pas communes, on les jouëroit avec luy quand elles seroient mangées, & vuïda en mesme temps ses Corbillons sur la table. Les Amies de la belle Brune qui la connoissoient fort.

liberale , ne douterent point que la chose ne fust faite par son ordre ; & après luy avoir dit qu'elle sçavoit toujours surprendre agréablement , elles louèrent le choix que l'on avoit fait de ces Confitures , qui leur semblerent tres-bônes, & dont après en avoir mangé , elles remplirent leurs poches. Cependant la belle Brune , qui ne comprenoit rien à tout cela , estoit fort embarrassée. Elle regarda longtemps l'Oublieux, qu'elle ne reconnut point pour ne l'avoir vû qu'un seul moment à l'Eglise. Il augmenta fort l'embaras où elle estoit, lors qu'il prit une Guitarre qu'il vit dans un coin de la Salle où l'on mangeoit. Il en joua avec tant de grace , & d'une maniere si hardie , que l'on connut bien qu'il estoit propre à toute autre

chose qu'à représenter un Oublieux. Tout fut encore imputé à la belle Brune , qu'on prétendoit avoir obligé quelque Maître de Guitarre à se déguiser de cette sorte. On l'écouta avec beaucoup de plaisir , & ensuite il mit sur la table différentes sortes de liqueurs , dont les Amies de la Belle , toujours persuadées que c'étoit une suite de la Feste , ne firent point difficulté de goûter. Les liqueurs les invitant à chanter , l'Oublieux qui sçavoit leurs Airs à boire , les seconda en chantant la Basse , & on s'écria lors qu'on l'entendit , qu'il ne s'étoit jamais vu un pareil homme. Il acheva d'étonner cette aimable Compagnie , en faisant danser les Demoiselles qu'il prit par la main l'une après l'autre. Il s'en acquitta d'une manière char-

mante ; & enfin la belle Brune , qui estoit la seule à qui son déguisement donnoit de l'inquietude , l'ayant tiré un peu à l'écart , pour le prier de luy dire qui il estoit, & qui l'avoit envoyé, il entra avec elle là - dessus dans une conversation particuliere , qu'elle soutint pendant un quart d'heure avec toute la delicatesse d'esprit que l'on peut avoir. Il fut enchanté de tout ce qu'elle luy dit pour l'obliger à parler , & cet entretien ayant confirmé ses Amies dans la pensée que l'Oublieux n'avoit rien fait que de concert avec elle , elle fut bien aise de les laisser dans l'erreur , afin qu'elles ne cherchassent point à penetrer un mystere qui luy paroissoit d'amour, quoy qu'elle n'en eust pû tirer aucun éclaircissement. L'heure de se

separer estant venue, l'Oublieux dit à la Belle qu'il la prioit de faire payer à ses Amies ce que chacune devoit pour sa part de ses Oublies, & qu'il prétendoit s'adresser à elle pour le tout. Si l'avanture fit faire des reflexions à cette aimable Personne, le Cavalier n'en fut pas exempt. Il connut bien en examinant son cœur, qu'il estoit touché de la belle Brune, & que le plaisir de s'en faire aimer seroit pour luy un veritable triomphe. Il combattit quelques jours ces sentimens, & à la fin entraîné par quelque chose de plus fort que la raison; il alla chez une de ses Amies qui logeoit dans le quartier de la Dame qui la connoissoit fort particulièrement, luy en dit des choses tres-avantageuses, soit pour le bien, s'il son-

geoit à l'épouser , soit pour l'agrément de son humeur qui étoit douce , honneste , & fort complaisante. Le Cavalier luy avoit qu'il n'avoit encore fait aucun projet pour le mariage ; mais que le hazard luy ayant fait voir cette aimable Brune dans une Eglise , il ne pouvoit se défendre de l'envie de la connoître , remettant le reste à ce que l'étoile en ordonneroit. Ils furent interrompus par des femmes qui entrèrent , & la Dame ayant dit au Cavalier qu'elle attendoit ce jour-là assez bonne compagnie , & que s'il vouloit demeurer chez elle , il y verroit la charmante Brune , il ne se fit pas prier pour accepter le party. Elle n'arriva qu'après dix ou douze autres personnes. Le Cavalier, ayant gardé le silence

quelque temps pour la regarder avec plus d'attention, resta confondu à son égard parmy ceux dont la Compagnie estoit composée. Un habit fort riche & une grande perruque luy donnoient en quelque sorte un autre visage que celuy sous lequel on l'avoit vû dans le personnage d'Oublieux, mais lors qu'il commença à parler, le son de sa voix qui la frappa, l'ayant obligée à tourner les yeux sur luy, elle rougit aussi-tôt, & il ne fallut rien davantage pour marquer au Cavalier qu'il en estoit reconnu. Il s'approcha d'elle, & après l'avoir saluée fort civilement, il luy demanda si elle s'étoit donné la peine d'arrêter avec ses Amies certains comptes dont on l'avoit suppliée de vouloir bien se charger. La fut.

prise estoit trop forte pour ne la pas mettre dans quelque trouble d'esprit. Elle se remit un peu après, & le Cavalier ne luy cachant pas qu'elle voyoit en luy l'Oublieux, elle ne pût s'empêcher de vouloir sçavoir ce qui l'avoit engagé à cette metamorphose. Il luy répondit fort obligamment, que pour l'avantage de la voir, & de luy pouvoir procurer quelques plaisirs, il n'y avoit point de déguisemens qui luy fissent peine, & il accompagna cette declaration de choses si passionnées, que ne les croyant pas devoir écouter, elle le pria de luy épargner un air serieux qu'il la forceroit de prendre, s'il continuoit à luy parler sur le mesme ton. Il ajouta que le respect estant joint aux sentimens qu'il luy appli-

quoit, il ne chercheroit jamais à les étouffer ; mais seulement à luy en faire connoître la sincerité, dont il estoit seur que le temps la convaincroit. La Belle ne répondit que par un regard où il ne vit rien qui fust contraire à sa passion, & adressant la parole à une Dame, elle empêcha que la conversation n'allât plus loin. Après que la Compagnie se fut séparée, le Cavalier demeuré seul avec son Amie, luy dit qu'elle estoit maîtresse de tout son bonheur, qu'il dépendoit du pouvoir qu'elle voudroit prendre sur la Belle, pour l'obliger à se déclarer en sa faveur, & luy contant de quelle manière l'amour qu'il sentoit pour elle avoit pris naissance, il la conjura de n'oublier rien pour obtenir d'elle qu'elle dai-

gnât agréer ses soins. La Dame à qui tout parut bien assorti dans ce mariage, promit volontiers de s'entremettre pour le faire réussir. Elle alla trouver la Belle, à qui elle fit un portrait fort avantageux du Cavalier. Comme l'étoile agissoit également sur l'un & sur l'autre, elle fut ravie d'apprendre que son bien, & le rang que sa Charge luy donnoit, répondoient à ce qu'elle connoissoit déjà de luy. La question estoit de sçavoir si sa passion estant violente pourroit estre de durée, & c'est ce qu'on ne pouvoit connoître que par un peu de pratique. Dans ces dispositions il ne fut pas mal-aisé d'engager la Belle à se trouver de temps en temps chez la Dame, que le Cavalier venoit

voir assiduément. Ce fut dans ces douces entrevuës que se formèrent les nœuds qui les attachèrent l'un à l'autre. Le Cavalier étant assuré de son agrément, s'il obtenoit celui de son Pere, le fit demander par une personne considerable, qui le rendit maistre de tout ce qu'il pouvoit souhaiter d'avantageux pour sa Fille. Sa réponse fut qu'il accepteroit avec plaisir la proposition qui luy estoit faite, s'il n'avoit pas donné sa parole à un homme de qualité qui luy avoit demandé le secret pour quelque temps, ce qui l'avoit empêché d'en dire rien à sa Fille mesme. Un contre temps si peu attendu mit les deux Amans dans une consternation inconcevable. Leur Amie commune tâcha de les consoler, & encouragea la

Belle à résister à son Pere , qui estoit assez injuste pour disposer d'elle , sans la consulter. Elle ne pouvoit renoncer sans peine au Cavalier, mais aussi l'opposition qu'on exigeoit d'elle aux volontez de son Pere , blessoit son devoir, & démentoit la soumission qu'elle luy avoit toujours montrée. Les choses se passoient de cette sorte , lors qu'une espece d'Agent s'adressa au Cavalier , comme à un homme qui ne manquoit point d'argent comptant, pour sçavoir s'il voudroit faire une constitution de dix mille écus que l'on cherchoit pour une affaire importante. On luy nomma un Marquis qui avoit de belles terres, mais comme son bien paroissoit embarrassé le Cavalier ne trouva pas dans l'affaire les seuretez qui

luy convenoient. L'Agent ne laissa pas de le presser fortement de donner la somme, & apporta pour raison, que non seulement il s'acqueroit pour Ami une personne de haute naissance, mais aussi qu'il ne pouvoit courir aucun risque en prêtant les dix mille écus qu'on luy demandoit, puisqu'il s'agissoit d'un mariage, & que le Marquis devant épouser une Héritière fort riche, seroit en état de les rendre en peu de temps. Le Cavalier prétendant qu'il en fust parlé dans le Contrat, tout le secret luy fût déclaré. Ces dix mille écus estoient un présent secret qu'avoit exigé le Pere de l'Héritière pour rétablir ses affaires qui n'estoient pas en bon ordre, & comme il fallut nommer les personages, l'Héritière

se trouva estre la charmante Brune dont le Cavalier estoit aimé. Vous jugez bien qu'il estoit trop amoureux pour vouloir agir contre luy même. Il congédia l'Agent sans rien conclure avec luy , & après avoir nommé à la Belle celuy que son Pere luy vouloit faire épouser , il la pria de ne regarder que ses interêts sur le choix qu'elle pouvoit faire entre le Marquis & luy. La Belle ayant paru s'offenser de la liberté qu'il luy laissoit , il fit proposer au Pere la somme de cinquante mille livres, qu'on luy remettroit entre les mains, s'il vouloit bien consentir à son mariage. Le Pere touché de l'offre qui le mettoit en repos sur ses affaires, demanda huit jours pour reprendre sa parole, & le Marquis ayant été

GALANT. 115

contraint de la rendre parce qu'il ne put trouver d'argent, le Cavalier se vit pour toujours uny à la Belle, qu'il eust voulu acheter de tous les tresors du monde. Ce qu'il y eust d'assez extraordinaire, c'est que le Pere mourut peu de temps après ce mariage, & comme il avoit encore presque tout l'argent qu'il avoit reçu du Cavalier, la Belle qui connoissoit le mauvais état de ses affaires ne pouvoit comprendre d'où cette somme luy pouvoit être venue. Le Cavalier n'ayant pû luy déguiser l'avanture de l'Agent, elle eut beaucoup de joye de connoistre par sa liberalité, quelle avoit esté la force de son amour.

Je vous parlay dans ma Lettre d'Aoust, des deux Brefs du

Pape envoyez à Monsieur le Duc de Savoye, à l'occasion d'un Edit de ce Prince, le ne pus alors vous faire part de cet Edit, & comme depuis ce temps-là j'en ay recouvré une copie, je vous l'envoie.

EDIT ENTERINE
de S. A. R. en faveur de ses
Sujets des Vallées.

Victor Amedée II. par la grace de Dieu Duc de Savoye, Prince de Piedmont, Roy de Chipre.

Ayant esté obligé par les réitérées & tres pressantes instances d'une Puissance étrangere, dans l'année 1686. de faire publier les Edits du 3. 1. Janvier & 7. Avril contre nos fidelles Sujets Religionnaires des Vallées de Luzerne, Perouse, & S. Martin,

& lieux adjacens, ſçavoir Praran-
 tin, S. Barthelemy, & Rochepla-
 te, & ayant déjà eſté invitez à
 les recevoir dans nos bonnes graces,
 pour les preuves manifeſtes de fide-
 lité, & les témoignages authenti-
 ques du zele pour noſtre ſervice que
 nos Sujets Religioneux nous ont
 donnez, & continuent à nous don-
 ner; comme auſſi pour les conſide-
 rations que nous avons pour les in-
 ſtances faites par S. M. le Roy de la
 Grande Bretagne, & par leurs Hau-
 tes Puiffances les Eſtats Generaux
 des Provinces Unies des Pays bas
 nous avons jugé par ces motifs de ne
 devoir pas differer plus longtems
 à faire paroître qu'ils ſont entiere-
 ment rétablis dans nos bonnes graces,
 afin de les inciter d'autant plus à
 ſ'en rendre dignes. C'eſt pourquoy
 par ces Preſentes, que nous voulons
 avoir forcé d'Edit, de noſtre certai-

ne science, pleine puissance, autorité absolue, & avec l'avis du Conseil, nous revoquons & annullons lesdits Edits du 31. Janvier & 9. Avril 1686. & leur enterinement, comme aussi toutes les Declarations de peines, les Sentences, Ordonnances, & tous les autres Actes faits en execution desdits Edits en haine des susdits Religioneux, de maniere qu'ils resteront à l'avenir sans aucune force & effet comme si jamais n'avoient esté donnez.

Nous faisons ausdits Religioneux ample grace & entiere remission, absolution & abolition, en tant qu'il est, ou seroit besoin, de toutes les contraventions ausdits Edits, & de tous les autres excès, de quelque nature & qualité, & pour énormes qu'ils puissent estre, attribuez aux mesmes Religioneux, & qui pourroient requerir une speciale ou indi-

viduelle mention, & de toutes les peines declarées, ou chacune par iceux, tant en general qu'en particulier. Nous rétablissons lesdits Religionnaires, & tous ceux qui leur auront donné assistance, conseil & faveur, en leurs premiers honneurs, & en nos bonnes graces, comme ils estoient avant les contraventions ausdits Edits & Ordonnances, & voulons que tous ceux desdits Religionnaires qui se trouveront encore retenus en prison, soient immédiatement élargis, & tous les Enfans de l'un & de l'autre Sexe, de quelque âge qu'ils soient, & en quelques lieux de nos Etats qu'ils se pourroient trouver, soient rendus sans payement d'aucuns dépens, & laissez en pleine liberté de retourner avec leurs Patens dans lesdites Vallées, & là faire profession de leur Religion, sans pouvoir estre violemment ny

recherchez, eux ny aucun autre, de quelque acte, que ce soit de leur Religion, & de l'abjuration qu'eux, ou leurs Peres pourroient avoir faite par violence.

Nous défendons à cet effet à qui que ce soit de leur faire aucun empêchement ny difficulté, en les cachant, ou autrement, dans leur retour ausdites Vallées, & encore moins de leur faire la moindre violence, laquelle sera de mesme défendue aux susdits Religioneux contre les Catholiques qui voudroient rester en cet estat, & continuer à professer la Religion Catholique.

Voulons que nos Gouverneurs & Juges des lieux soient tenus de veiller à l'exécution de ce que dessus, & que lesdits Religioneux de l'un & de l'autre Sexe ne soient aucunement forcez, ou empêchez d'user en cela de leur libre arbitre & pleine liberté

liberté de retourner ausdites Vallées. Remettons lesdits Religioneux & voulons qu'ils soient maintenus avec leurs Enfans & posterité, dans la possession de tous & chacun de leurs anciens droits, Edits, Contumes & Privileges, tant à l'égard de leur habitation, negoce, commerce & exercice de leur Religion, que de toutes autres choses sans exception d'aucune, comme ils estoient avant le susdit Edit.

Rétablissons & remettons lesdits Religioneux dans la tranquille & paisible possession de tous leurs fonds, maisons, & heritages, titres, raisons & actions, & de toutes autres choses qui se trouveront en estat & en valeur, & qu'ils pourront justifier par toutes sortes de preuves leur avoir appartenu immédiatement avant le susdit Edit.

Ordonnons à tous ceux qui pour-
Sept. 1694. F

toient estre en possession sous quelque titre que ce puisse estre , des biens & effets qui ont appartenu , comme dessus, ausdits Religioneux avant lesdits Edits , qu'en conformité de ce que dessus , ils leur rendent , & leur en laissent la libre & entiere jouissance , sans les inquieter ny molester en quelque maniere que ce soit , ny presentement , ny à l'avenir , sous quelque prétexte que ce puisse estre.

Deffendons à tous Magistrats , Juges , Officiers Fiscaux , & tous autres qu'il appartiendra, d'inquieter , tant eux que leurs adherans , tant à present qu'à l'avenir , réellement ny personnellement , pour cause des susdites contraventions annexes & dépendances , en sorte qu'ils ne puissent plus estre recherchez , tant en general qu'en particulier ; encore moins inquieter en aucune maniere

en leurs personnes & biens pour cause des susdites contraventions , ny pour aucun acte de leur Religion , & de l'abjuration qu'ils pourront avoir faite , pour estre faite comme dessus par acte forcé ; & partant , suivant l'exemple pratiqué aussi autrefois en de semblables occasions par nos Predecesseurs, imposons au Fisc , & à tous autres qu'il appartiendra , un perpetuel & final silence, declarant dès à present nul tout ce qui viendrait à s'ensuiure au contraire.

Promettons nostre protection à tous ceux qui seront inquietez contre la presente nostre Declaration.

Permettons en outre à toutes personnes nées de la mesme Religion, & qui la professent , de s'aller établir librement dans lesdites Vallées, en prestant pourtant auparavant le serment deu & accoutumé de fidelité entre les mains de nostre grand

Chancelier, de vivre, & estre nos bons, fidelles & obeissans Sujets, & de nos Successeurs à la Couronne, pendant leur séjour aux Vallées, dans lesquelles ils pourront posséder des fonds dans les limites prescrites; & ainsi y jouiront des mesmes privileges & prerogatives, sans exception, dont jouissent & peuvent jouir les Religionnaires naturels du Pays; comme aussi les François, à l'égard desquels cette concession s'étendra indifferemment pendant la presente guerre, & après la Paix faite, seulement en faveur de ceux qui sont sortis de France, à cause de leur Religion, & ne s'y seront pas rétablis depuis. Quant à ceux de la Vallée de Pragelas, & de la Perouse, qui professent la mesme Religion, cette concession n'aura lieu en leur faveur, qu'au bout de dix ans après la Paix.

Declarons en outre que ceux de la dite Vallée de la Perouse, qui auront occasion de se venir établir dans celle de Luzerne, & autres dépendances de nostre Etat, outre les nommez dans cet Edit, à cause de quelque heritage, substitution, ou mariage, le pourront faire en tout temps, pourvu qu'ils viennent s'y établir fixement, laissant le séjour desdites Vallées de Pragelas & de la Perouse, voulant pourtant que lesdits Religioneux Vaudois & Etrangers qui seront pour venir s'établir dans lesdites Vallées, ne pourront en aucune maniere molester les Catholiques habitans dans les mesmes Vallées, sous quelque pretexte que ce soit.

Nous permettons en outre à tous les Religioneux de nos Vallées d'acheter & d'acquies sans violence mais de bon gré, des biens meubles

Et immeubles situez dans les limites de nosdites Vallées , en quelques mains qu'ils pourroient estre. Pour cet effet , Nous mandons & commandons à nos Magistrats , Ministres , & Officiers , & à tous autres qu'il appartiendra , d'observer & faire observer ces Presentes , & à nostre Senat de Piémont de les enteriner & approuver en tout & par tout , sans aucune difficulté ny reserve. Voulons qu'elles soient publiées dans les manieres accoustumées aux lieux desdites Vallées , & autres où il sera necessaire ; & afin que personne n'en ignore , avons donné la mesme foy à la copie imprimée par nostre Imprimeur Malbatta , qu'à nostre Original. Car tel est nostre plaisir & intention. Donné à Turin , le 23. May 1694.

Les Brefs dont je vous ay par-

lé ayant suivi cet Edit, le Decret
que vous allez lire a suivi les
Brefs. La Traduction en a esté
faite à la lettre.

Decrets de nôtre Saint Pere
le Pape INNOCENT XII.
du Jeudy 19. d'Aoust 1694.

DA NS la Congregation ge-
nerale de la Sainte & Univer-
selle Inquisition de Rome, tenue
au Palais Apostolique du Mont
Quirinal, en p esence de nôtre
Saint Pere le Pape INNOCENT
XII. & des Eminentissimes &
Reverendissimes Cardinaux de la
Sainte Eglise Romaine, Inquisiteurs
Generaux specialement deputez par
le Saint Siege dans toute la Repu-
blique Chrestienne, contre la ma-
lice des Heretiques.

Nôtre Saint Pere le Pape IN-

NOCENT XII. ayant esté informé par des personnes vertueuses qu'il y avoit lieu d'apprehender que le Serenissime Duc de Savoye Victor Amedée II. du nom, poussé par les continuelles instigations des Puissances & des Princes heretiques, ne prist enfin la resolution d'abroger les Loix qu'il avoit faites luy mesme avec tant de gloire, en faveur de la Religion Catholique, & contre ses Sujets Heretiques qui demeuroient dans les Vallées de Luzerne, de la Perouse, & de Saint Martin & dans les lieux & Bourgs adjacens, Trarantin, Saint Barthelemy & Rocheplate, Sa Sainteté touchée du pressant danger qui menaçoit la Foy Orthodoxe, après en avoir parlé plusieurs fois au Resident de ce Prince à Rome, en écrivit encore à S. A. R. & luy fit dire en Pere, par son Nonce à Turin, aussi bien

que par l'Inquisiteur de la mesme Ville, qu'il devoit se souvenir de la pieté de ses Ancestres, & songer que sa reputation alloit se ternir s'il n'éloignoit pas tout ce qui pourroit le rendre suspect à l'Eglise & aux Fidelles dans une conjoncture si importante. Ces exhortations parternelles semblerent alors n'estre pas faites inutilement, & l'on eut toute sorte d'esperance qu'en peu de temps les projets des Heretiques se trouveroient renversez; mais quelques mois après sa Sainteté fut avertie de nouveau que ces mesmes Puissances Heretiques reïteroient leurs instances, & que S. A. R. gagnée peu à peu, relâchoit beaucoup de sa premiere fermeté. Ce fut ce qui obligea Sa Sainteté à redoubler son zele, & dans les Audiences qu'Elle donna au Resident de Savoye, & dans les ordres qu'Elle envoya, tant à son

Nonce , qu'à l'Inquisiteur de Turin ,
mettant tout en usage pour faire
connoître au Duc l'infamie des sus-
dites instances , l'offence qu'il y au-
roit envers Dieu , le scandale qu'en
recevroit le Prochain , le danger de
la ruine des peuples voisins , & peut
estre de toute l'Italie , la perte de sa
reputation , afin que touché de tous
ces puissans motifs , il rejetast les
Traitez & rompiست les pactes qu'il
pourroit avoir faits avec les Hereti-
ques.

Mais enfin , après tant de soins ,
après tant d'avertissemens Aposto-
liques , après tant de raisons impor-
tantes , le Duc de Savoye par un
Edit public , signé de sa main le 23.
May. 1694. imprimé & publié
dans les lieux susdits , non seulement
abroge & revoque toutes les Loix
qui ont esté faites contre les susdits
Heretiques , & respectivement en

faveur des Catholiques, mais entre autres choses, il permet expressement (ce qui ne peut se dire sans larmes) que les enfans des Heretiques qui auront esté elevez dès le berceau dans le giron de l'Eglise, & dans la vraye Foy, soient rendus à leurs parens heretiques, & exposez par consequent au peril de la damnation de leur ame & que ceux qui ayant premierement abjuré l'Herésie y seront ensuite retombez, puissent retourner dans le lieu de leur demeure sans y estre inquietez en façon quelconque, accordant à tous Heretiques qui voudront se retirer & demeurer dans les susdites Vallées & en d'autres endroits ne puissent estre troublez par aucune autorité, dans l'exercice de leur damnable Religion.

C'est pourquoy sa Sainteté, suivant le zele de la Maison de Dieu,

le devoir du Pere commun de la
Cbrestienté, de sa vigilance Pasto-
rale, & l'autorité qui luy a esté
commise d'enhaut, pour remedier
autant qu'il luy est possible aux
maux que cet Edit peut causer,
après avoir entendu plusieurs fois les
Eminentissimes & Reverendissimes
Cardinaux, Inquisiteurs Generaux
contre l'Herésie, sur tous les arti-
cles que ledit Edit contient, les a
declarez énormes, impies, detesta-
bles, contraires aux Commande-
mens de Dieu, aux SS. Canons, &
aux Constitutions Apostoliques, &
del'avis de ces mêmes Cardinaux,
Elle a annullé, cassé, & reprouvé
le susdit Edit, comme par le present
Decret Elle l'annulle, casse, &
reprouve, protestant devant Dieu
de sa nullité, comme dessus, contre
toute sorte de personnes, & se reser-
vant cependant la faculté de pour-

voir selon qu'il paroistra le plus expedient, aux fâcheuses suites qu'on en doit apprehender. De plus, Sa Sainteté ordonne que le susdit Edit, ensemble tout ce qu'il contient contre la Religion Catholique, les Sacrez Canons, & les Constitutions Apostoliques, soit tenu comme non, & reputé par tous les Fidelles, comme s'il n'avoit point esté, enjoignant en vertu de la sainte Obedience, à tous Archevesques, Evêques, Ordinaires, & Inquisiteurs Apostoliques, de proceder suivant la rigueur des Saints Canons, contre ceux qui sont suspects d'heresie, comme ils ont procedé jusqu'à present, sans avoir aucun égard au susdit Edit, ny à aucun Privilege, Indult, ou Grace auparavant accordée, tout estant déclaré nul, & abrogé par la force du present Decrét, ordonnant à tous les susdits Archevesques, Evê-

ques, Ordinaires, & Inquisiteurs Apostoliques, que pour le faire connoître, & pour le rendre valide, ils le fassent publier incontinent, chacun dans tous les endroits accoutumés de leur juridiction, & prennent soin qu'estant rédigé en bonne forme, il soit conservé dans leurs Archives, afin que le souvenir ne s'en perde pas.

Je vous laisse faire vos réflexions sur toutes ces pièces, n'entreprenant point de raisonner sur de si grandes affaires.

Je vous envoie seulement quatre Sonnets sur les nouveaux Bouts rimez, proposez dans ma Lettre du dernier mois. Le premier est de M. de Vertron; le second de M. de Gillet le fils, Avocat au Parlement de Dijon; & les deux autres de M. David de Bordeaux.

A LA GLOIRE DU ROY.

I.

Rome vante Cesar, Valence
 l' Ecarlate,
 Macedoine Alexandre, Egypte
 Apis, ton Boeuf,
 Perse, ton Grand Cyrus, & toy,
 Pont, Mithridate.
 La France sous L O V I S fais voin
 un siecle neuf,



Le Bourgeois est gardé par son
 Chien & sa Chate,
 Le Paysan conserve & sa Poule &
 son œuf,
 Le Soldat autrefois plus cruel qu'un
 Sarmate,
 N'oseroit plus piller l'Orphelin, n'
 le Veuf,



L O U I S seul a sceu vaincre & le
 Lion & l' Aigle ,
 En guerre , en paix par tout la
 justice est sa regle ,
 Son zele a garanti cent Peuples
 des enfers ,



La prudence est sa guide , & la
 Paix est son centre ,
 Sa clemence pardonne à l'humble
 dans les fers :
 Mais la force réduit l'Orgueilleux
 dans un antre.

I I.

L O U I S merite seul la Pour-
 pre & l' Ecarlate ,
 Qui diroit autrement passeroit pour
 un Bœuf.
 Plus grand que le Vainqueur du
 fameux Mithridate ,
 Dans les travaux de Mars il ne fut
 jamais neuf.



Le Soldat en passant n'emporte
point la Chate,
Du Laboureur malade il n'avale
point l'œuf,
Depuis que ce grand Prince n
chassé le Sarmate,
On voit vivre en repos & la Veuve
& le Veuf.



Ce Soleil de la France éblouit mes-
me l'Aigle,
Malheur, malheur à qui s'écarte
de sa regle,
On s'expose sans cesse à descendre
aux Enfers.



Le salut des Mortels est son bus
& son centre.
Enfin, il met l'envie & la discorde
aux fers,
Ainsi que l'Herminette au plus profond
des antre.

One connoissoit l'or, l'argent,
 ny l'Ecarlate,
 Lors que chacun vivoit sans le se-
 cours du Bœuf,
 On n'employoit aussi Poison, ny
 Mithridate,
 Et pour faire du mal le Vieillard
 estoit neuf,



Femme, Enfant & Mary, leur chien
 avec leur Chate
 Estoient dans leur cabane aussi rem-
 plis qu'un œuf,
 La guerre, ny la faim, comme
 chez le Saramie.
 N'avoit pas fait encor d'Orphelin
 ny de Veuf.



Mais quand pour s'élever à l'e-
 xemple de l'Aigle,
 L'homme par ses forfaits ent rom-
 pu cette regle,

Il sentit les horreurs qui regnent
aux Enfers.



Il pretendit en vain s'éloigner de
son centre,
Sous de pompeux lambris il se
chargea de fers,
Moins heureux mille fois que dans
le fond d'un antre.

I V.

Non, je ne suis pas né dans
l'or, ny l'Ecarlate,
Je ne possède aussi Verger, Brebis,
ny Bœuf.
Iris, je ne suis pas vendeur de
Mithridate,
Mais comme Amant sincère à trom-
per je suis neuf,



Je vous aime cent fois plus qu'un
Matou sa Chate,
Et la Poule qui couve aime bien
moins son œuf;

Vostre cœur cependant plus cruel
 qu'un Sarmate,
 Me cause la douleur d'un Eoux
 tendre, & Veuf,



Quand il faut me quitter vous
 volez comme un Aigle,
 Mais quoy que le dedain vous con-
 duise, & vous regle,
 Vostre absence funeste est pour moy
 les Enfers.



Si je ne vous vois pas, je suis hors
 de mon centre.
 Inquiet, abbattu, accablé, dans
 vos fers,
 Le plus beau lieu sans vous m'est plus
 affreux qu'un antre.

Je vous envoyay le mois pas-
 sé, un Sonnet du Pere Mour-
 gues, & je vous manday qu'il
 avoit composé un Livre, mais

j'oubliai de vous dire qu'il porte pour titre, *Recueil d'Apophtegmes, ou bons mots anciens & modernes*, mis en Vers François, dediez & presentez à Monseigneur le Duc de Bourgogne. Voicy le jugement que M. de Vertron a fait de cet Ouvrage.

R O N D E A U.

Pour les bons mots ce Livre est
admirable.

L'Auteur y joint l'utile à l'agréable,

Il sçait unir l'honneste à tous les
deux,

Et dans ses Vers, par un art merveilleux,

Il met d'accord l'Histoire avec la
Fable.



Ouy, ce Chef-d'œuvre à nul autre
semblable,

*A scem d'un Prince, & jeune &
 genereux ,
 Luy procurer un accueil favorable ,
 Pour les bons mots.*



*A sous estats ce Livre est profita-
 ble ,
 Il peint le Sage & le Juge équi-
 table ,
 L'homme sçavant , l'infortuné ,
 l'heureux ,
 Le bon Sujet , le Roy grand , cou-
 rageux.
 Mourgues enfin paroist inimitable
 Pour les bons mots.*

Je finis ma Lettre du mois
 passé , en vous apprenant la
 mort de Messire Louis de
 Crevant , Duc de Humieres ,
 Mareschal de France , Che-
 valier des Ordres du Roy ,
 Grand - Maistre de l'Artille-

rie, Gouverneur de Flandre, Pais Conquis, de l'Isle & de Compiegne, mais je ne vous dis rien de ce qui regarde sa Maison & sa Personne. Crevant est le nom d'une famille noble, ancienne, & originaire de Touraine. Archambaut de Crevant, qui vivoit en 1340. eut trois Fils, dont Hugues I. qui estoit l'aîné, laissa entr'autres enfans de Jeanne de Montrocher, Hugues II. Pere de Jean. Jean de Crevant, Sr de Bauché, épousa en 1439. Catherine Brachet. Elie le fit Pere de Jacques de Crevant, Sr de Cingé, qui ayant épousé Isabeau de Salignac, en eut François de Crevant, Sr de Cingé, qui de Louïse de Ronfard laissa Louïs de Crevant I. du nom. Celuy-cy prit alliance avec Jacqueline le Reillac ; Vicomtesse de Brigueil,

& il en eut Louis de Crevant ,
& René , qui a fait la branche
des Srs de Cingé , Marquis de
Crevant II. du nom , Vicomte
de Brigueil , Capitaine de cent
Gentils hommes d'Armes de la
Maison du Roy , Chevalier des
Ordres du Roy , & Gouverneur
de Compiègne & de Ham , joi-
gnit le nom de Humieres à ce-
luy de Crevant , en épousant
Jacqueline de Humieres , Fille
de Jacques , Marquis de Humie-
res , Chevalier des Ordres de Sa
Majesté , Gouverneur de Pe-
ronne , & Sœur & Heritiere de
Charles de Humieres , aussi Che-
valier des Ordres du Roy. Il en
eut deux Fils , Hercule de Cre-
vant , Marquis de Humieres ,
premier Gentilhomme de la
Chambre du Roy , tué au Siege
de Royan sans avoir laissé de
posterité,

posterité , & Louis de Cre-
 vant I I I. du nom , Marquis de
 Humieres , Gouverneur de
 Compiègne , mort en 1648.
 laissant d'Isabelle Fille de Rai-
 mond Phelypeaux , Sr d'Her-
 baut , Secrétaire d'Estat , & de
 Claude Gobelin , six Fils & trois
 Filles. L'aîné des Fils fut M. le
 Mareschal , Duc de Humieres ,
 mort le 30. Aoust dernier. Ses
 premiers exercices de guerre
 furent sous feu M. le Vicomte
 de Turenne. Il fut d'abord Me-
 stre de Camp de Cavalerie , en-
 suite Brigadier general des Ar-
 mées du Roy , & en cette qua-
 lité il servit au secours d'Arras
 en 1654. après quoy on le fit
 Mareschal de Camp & Lieute-
 nant General vers l'an 1657. Sa
 Majesté l'honora du Bâton de
 Mareschal en 1668. & il a signa-

Sept. 1694.

G

lé son courage en plusieurs occasions durant ces dernières guerres, s'étant trouvé en 1674. à la Bataille de Senef, remportée par son Monsieur le Prince, & ayant pris Aire, Place tres-forte dans l'Artois, en cinq jours de Tranchée ouverte. Depuis commandant l'Aîle droite de l'Armée en présence & par les ordres de Son A. R. il rompit & enfonça l'aîle gauche des Ennemis qui furent taillez en pieces, en 1677. à la fameuse Journée de Cassel. Il avoit épousé Louise-Annoïette Theresé de la Chastre, Fille d'Edme de la Chastre Comte de Nancey, & de Françoise de Cugnac Dampierre, & en a laissé trois Filles. L'aînée a esté mariée à M. le Prince d'Ysenghem en Flandre. La seconde qui avoit épousé en premières

noces le Vidame du Mans, Fils aîné de M. le Marquis de Vassé, a pris une seconde alliance avec M. le Marquis de Surville, Colonel du Regiment du Roy, & Brigadier d'Infanterie, Cadet de M. le Marquis de Hantefort, & la troisieme est mariée à un Fils du second mariage de M. le Duc d'Aumont. Il porte le titre de Duc de Humieres, & ce fut en faveur de ce mariage que feu M. le Mareschal de Humieres luy remit le Gouvernement de la Ville & du Chasteau de Compiègne, qu'il avoit. Ce Mareschal qui fut fait Grand-Maître & Capitaine General de l'Artillerie de France en 1685, n'avoit eu qu'un Fils, appelé Henry Louis de Crevant, Marquis de Humieres. Il fut tué au Siege de Luxembourg.

Par le moyen de la Charge de Grand Maistre de l'Artillerie & du Gouvernement de M. le Marechal de Humieres , le Roy a fait des presens considerables, à quatre personnes. Il a donné à Monsieur le Duc du Maine la Charge de Grand-Maistre de l'Artillerie , & ce Prince estant pourvû de celle de General des Galeres , il l'a remise entre les mains de Sa Majesté , qui sur sa demission en a gratifié Monsieur le Duc de Vendôme. Quant au Gouvernement de l'Isle, & Pays conquis , le Roy l'a donné à M. le Marechal de Boufflers , qui a remis celuy de Lorraine à M. le Marechal de Lorges, qui n'avoit le Gouvernement de Guyenne, que pour en jouir & l'administrer pendant la minorité de M. le Comte de Toulouse. On ne

peut trop admirer la justesse de ces divers choix. S. M. en donnant à M. du Maine la Charge de Grand Maître de l'Artillerie, donne une grande Charge à un grand Prince, dont l'intrepide valeur s'est fait remarquer avant l'âge qu'on en peut faire paroître, & qui presque encore enfant, avoit ramassé assez de force, pour se rrouver à des Sieges fameux, & à de grandes Batailles, où il s'est souvent meslé avec les Ennemis. Sa magnificence n'a pas moins paru que sa valeur dans toutes les Campagnes, puisqu'il a toujours tenu table ouverte pour les principaux Officiers de l'Armée, & regalé tres-souvent les Princes & les Generaux dans une mesme Campagne. Monsieur de Vendosme fait aussi briller le Sang.

de Bourbon par tout où il s'agit de combattre les Ennemis du Roy. L'on peut dire que ce Prince aime Sa Majesté, pour laquelle il a un attachement tres-particulier, ce que l'on a remarqué en toute sorte d'occasions. Il a servy fort utilement dans toutes les Armées d'Allemagne, de Flandre, & d'Italie, & sa teste n'y a pas moins paru que son cœur. Il n'épargne rien pour sçavoir ce que font les Ennemis, & jamais homme n'a esté plus capable de commander. C'est peut-être une des raisons qui a porté le Roy à luy donner le commandement de ses Galeres. Les Armées de terre perdent par ce choix, mais celles de mer y gagneront. Je ne dis rien de M. de Longes. La belle retraite qu'il fit après la mort de

M. de Turenne, doit faire vivre son nom dans l'Histoire. Ce n'est pas icy le lieu de parler d'une infinité d'actions éclatantes, qui l'ont fait paroître digne Neveu du grand Turenne. Le Gouvernement de Lorraine convient à un homme qui commande les Armées du Roy en Allemagne ; aussi Sa Majesté a-t-elle toujours des vûës admirables dans tous les choix qu'Elle fait. Il seroit inutile de vous faire remarquer que M. le Marechal de Boufflers estant la vigilance mesme, son Gouvernement est dans un lieu propre à inquieter les Ennemis, & à les tenir toujours en alarmes.

Je vous marquay la dernière fois que le Discours que M. l'Abbé Boileau avoit prononcé le jour de sa reception à l'Acade-

mie François, avoit esté admiré de la plus nombreuse Assemblée qui se soit encore trouvée dans une pareille occasion. Tout y fut digne d'un homme d'une réputation consommée, & dont l'éloquence a paru avec éclat depuis tant d'années dans les meilleures Chaires de Paris. Après avoir fait connoître, en remerciant cette illustre Compagnie, que la dignité n'y donne pas de rang ny la réputation de supériorité, & que les personnes les plus éminentes n'y ayant que des égaux, les plus habiles y trouvent des Maîtres, il parla de l'établissement de l'Académie, dont le but avoit esté d'assembler une élite de beaux Esprits, pour former les uns, pour perfectionner les autres, pour se rendre dignes de parler, ou à la

posterité , ou aux Tribunaux ,
ou dans les Chaires. C'estoit, con-
tinua-t-il , le dessein du grand Ri-
cheliu , ce Genie si vaste , je dirais
sans bornes , si l'esprit humain pou-
voit n'en pas avoir , en qui la nature
a voulu faire voir tout ce que peu un
grand homme dans une haute fortu-
ne , mettant en œuvre tout son meri-
te , faisant celui des autres tributai-
re du sien , pour rendre l'Etat heu-
reux , la Religion triomphante , &
son nom celebre ; faisant fleurir les
belles Lettres par goust & par inte-
rest. Il en affectoit l'empire , mais il
estoit deu à l'ascendant de sa pene-
tration , aimant l'éloquence par elle
mesme, & les hommes éloquens pour
luy ; supérieur à ses emplois , propre
à remuer tous les ressorts , à trouver
tous les expédiens , à cacher tous les
artifices , ayant toujours dans ses
desseins la posterité en vüe , &

dans ses Ouvrages l'immortalité, la Religion pour fondement, & la gloire pour motif. Il passa de là à l'éloge de M. le Chancelier Seguier, & à celui de M. du Bois, dont l'Academie venoit de luy accorder la place, & il parla de l'un & de l'autre en des termes qui luy attirerent l'applaudissement de tous ceux qui l'écoutoient. La Traduction des Epistres & des Sermons de S. Augustin, faite par M. du Bois, luy ayant donné lieu de faire une peinture du stile dont on se servoit autrefois pour annoncer l'Evangile au peuple, il revint à l'Academie, qu'il loia sur les soins qu'elle se donne pour la perfection de la Langue. Quelle espece d'éloquence, Messieurs, s'estoit emparée de la Chaire avant votre établissement ? Nous n'eons,

pouvait-il, dire des ouvrages de ceux qui y succédoient. Nous venons fonder pour nos Peres; mais goût, méthode oratoire, l'Ecriture mise à contre sens, & ce contre sens offert leur esprit, des applications vaines qui passoient pour ingénieuses. Ce n'est pas ainsi que parle la nature; encore moins la grace. On ne pouvoit souffrir un stile aisé, & si je l'ose dire, raisonnable. Vous avez longtemps lutté avec le mauvais goût. C'est vous qui avez fait monter la raison dans la Chaire, & il a fallu des génies supérieurs pour reconcilier le siècle avec le bon sens. Alors furent bannies les citations inutiles, l'enuyeuse parade d'érudition, les ornemens qui ne servoient qu'à faire estimer l'Orateur ces pointes qu'on devoit dérober bien vite aux sages reflexions. Vous avez introduit la politesse & simplicité. Vous avez

baissé au langage de Dieu toute sa force, & rendu à celui des hommes toute sa raison. Il ajoûta quantité de choses, où il fit paroître une éloquence tres vive, & dit ensuite, que quoy que chargé d'annoncer les veritez chrestiennes à la Cour la plus polie qui fut jamais, ce ne seroit pas sa fonction de louer le Roy, parce qu'il veut que les Ministres de Dieu luy parlent dans la Chaire de la part du Monarque immortel, & qu'ils soutiennent auprès de luy le caractere de ses Ambassadeurs. *Mais pour vous, dit il, Messieurs, qui estes les depositaires de sa gloire, quel moyen de faire son éloge comme vous le souhaiteriez ! Vous vous assemblez, & vous confestez que le sujet est au dessus de vostre art. Toute l'Europe est conjurée pour le combattre, & toute*

L'Europe est trop foible. L'Academie s'assemble pour le louer, & l'Academie avouë son impuissance. Tant d'Ennemis ne peuvent le vaincre, tant d'Orateurs ne peuvent le louer. C'est que l'envie ne peut plus obscurcir sa gloire, ny l'éloquence la relever. Comme vous avouëz vostre impuissance, ses Ennemis avoueront leur foiblesse, mais vous ne cesserez pas de le louer, ils cesseront de le combattre. Leurs forces s'épuisent, vostre sujet ne s'épuise pas. Il domptera leurs efforts, il redoublera vostre zele. Ses Ennemis periront, & vos éloges ne periront pas. Une si noble matiere luy ayant donné un ample champ, il s'y étendit avec l'entiere satisfaction de ses Auditeurs. On publie tous les jours, dit-il, qu'il faudra diminuer ses prodiges pour les rendre vray semblable; découvrez ce qui est vray

dans son cœur, nous ferex rendre
 le vray semblable dans ses prodiges.
 Commencez à dépeindre sa personne,
 on ajoutera foy à ses Conquestes, &
 dites bien ce qu'il est, on croira ce
 qu'il a fait. Il s'arresta au mot de
 Bonheur, de bonne fortune, &
 d'heureuse étoile du Roy, & dit
 que tous ces termes ne luy sem-
 bloient pas convenir à ce Mo-
 narque. Son bonheur, ajouta-t-il,
 c'est son application au travail, c'est
 son Genie qui prévoit tout, qui pour-
 voit à tout, un secret impénétrable,
 une exacte vigilance. Son bonheur,
 si vous voulez, c'est la bonté de sa
 cause que Dieu favorise, c'est la sin-
 cerité de ses intentions, c'est son ha-
 bileté pour la Guerre, son desir
 pour la Paix; cette prévoyan-
 ce qui fait échouer les entreprises de
 ses Ennemis, & réüssir les siennes,
 sa constance dans ses maux, sa sen-
 sibilité pour les nostres, la tendre

affection qu'il a pour ses Peuples, & que ses Peuples ont pour luy. Voilà l'Etoile qui préside à ses Conseils. Voilà ce qui le rend le plus grand & le plus heureux des Rois. C'est ce bonheur qui ne dépend pas du caprice de la fortune, qui semble disposer de la Victoire, qui domine sur la bizarrerie des événemens, qui fait trouver des ressources dans les mauvais. Son bonheur est sa sagesse, & le nostre est sa conservation. Son bonheur est sa science de regner, d'inspirer le courage à ses Soldats, la justice aux Juges, l'art de connoître les hommes, le digne choix pour leurs places. Trouvez le mérite de Louis, vous trouverez sa fortune, & je permettray de dire son Etoile, quand on m'aura prouvé que l'Etoile forme la vertu.

M. de Turreil, Directeur de l'Académie, répondit à M. l'Abbé

Boileau , & luy fit sentir d'une maniere fort fine, & fort delicate , que l'Academie n'avoit fait que suivre le choix du Public , & qu'estant accoustumée à peser scrupuleusement le merite , & sujette à deferer aux témoignages éclatans de la Renommée , c'estoit cette Renommée qui l'avoit déclaré digne Successeur d'un homme que ses talens acquis & naturels avoient exposé continuellement & sans danger , à l'administration universelle. Il dit , en poursuivant l'éloge de feu M. du Bois , que Seculier en apparence , il les avoit devoüez tous à l'usage qui sanctifie ceux des Predicateurs ; que penetré de ce zele qui ne se lasse ny d'instruire , ny d'édifier , il en avoit fait le principal objet de ses occupations , & que jusqu'aux der-

niers momens de sa vie , il avoit signalé ce même zele par tout ce que peuvent ensemble la facilité du Genie , l'assiduité du travail , & l'autorité de l'exemple. Vous jugez bien qu'après avoir rendu justice au merite du nouvel Academicien, il n'oublia pas à parler du Roy. Il dit que son nom presentoit d'abord l'Image de toutes les perfections réunies, image que le temps ne faisoit qu'imprimer plus avant dans tous les esprits, que l'amour gravoit de plus en plus dans tous les cœurs , & que les derniers efforts de l'Art pouvoient embellir , mais non par d'autres traits , ny par d'autres ornemens que ceux de la ressemblance. Mais Madame , c'est affoiblir la beauté de ces deux Discours , que d'en détacher ainsi des mor-

ceaux. Il faut que vous vous don-
niez le plaisir de les lire entiers
dans le Recueil que debite le Sr
Coignard, Libraire de l'Acade-
mie. Vous les y trouverez avec
les Ouvrages de Poësie qui fu-
rent lûs dans cette même Sean-
ce.

La place de M. du Bois a esté
à peine remplie, qu'il en est de-
meurée une autre vacante par la
mort de M. Daucour, arrivée
le 13. de ce mois. Il avoit tou-
tes les qualitez d'un excellent
Academicien, estant bon Philo-
sophe, bon Grammairien, & fort
attaché à ce qui regarde l'hon-
neur de la Compagnie, dont il
est extrêmement regretté. Il a
eu la satisfaction de voir le Dic-
tionnaire achevé, à quoy il avoit
contribué par beaucoup de soins,
& il n'en a pas jouï. Cet Ouvra-

ge, qui est le travail de tant de personnes celebres, commence à se debiter, ce qui n'a esté reculé jusqu'à present que pour y joindre un Index Alphabetique, d'autant plus utile dans ce Dictionnaire, qu'estant fait par racines, les mots composez ne s'y trouvent pas dans leur ordre naturel. Ainsi cet Index sera d'un fort grand secours pour sçavoir d'abord dans quelle page & dans quelle colonne on les doit chercher.

Quant au *Dictionnaire des Arts & des Sciences*, dont vous me demandez des nouvelles, je vous diray que M. Corneille, que vous sçavez être de l'Academie Françoise, eut l'honneur de le presenter au Roy, deux jours avant que Sa Majesté partist de Versailles, & qu'Elle eut la bonté de luy mar-

quer par la maniere dont il luy plut de le recevoir , que ce travail ne luy estoit pas desagrea-ble. Il n'a esté entrepris que pour empêcher les Partisans du Dictionnaire de M. l'Abbé de Furetiere , de publier aussi hardiment qu'ils le faisoient , qu'avec quelque exactitude que l'Academie Françoisse travaillast au sien , il seroit toujours moins recherché , à cause qu'il ne contient que les mots de l'usage ordinaire de la Langue , au lieu que l'autre est universel , & qu'outre ces mesmes mots , il explique fort au long les termes des Arts. Cela donna lieu d'examiner s'il y avoit quelque fondement aux plaintes qu'on faisoit de toutes parts d'un nombre infini de fautes qui se trouvent dans l'Ouvrage de M. de Furetiere , & après

qu'on les eut conneuës en le lisant avec grande attention , & qu'on y eust vû beaucoup de matieres traitées imparfaitement , on crut qu'un Dictionnaire des Arts , & des Sciences , si on le faisoit & plus ample , & plus correct , seroit une chose d'autant plus avantageuse & agreable au Public , que ceux qui souhaïteroient cette sorte de supplement à celuy de l'Academie , auroient sujet d'estre satisfaits. En effet , il n'y a point de matiere qui ne soit plus étendueë dans ce nouveau Dictionnaire , sans parler d'une infinité d'articles nouveaux qu'on ne trouve point dans celuy qu'on a prétendu être universel. Celuy cy contient comme un abregé de l'Histoire universelle des Animaux , des Oiseaux & des Poissons , non

seulement de ceux qui nous sont connus , mais encore de quantité d'autres , que les Voyageurs ont vûs dans les Pays les plus éloignez. Il contient aussi la description de toutes les Plantes , & l'usage qu'elles ont , l'origine de tous les Ordres , tant Religieux que Militaires , leur établissement & leurs Statuts , les principales erreurs des Hérétiques qui ont paru dans l'Eglise , les diverses fonctions attachées aux Charges & aux Dignitez anciennes & modernes , & un fort grand nombre de termes du vieux langage , en faveur de ceux qui aiment à lire nos anciens Poètes ; de sorte que l'on peut dire qu'il ne se trouve rien dans tous les autres Dictionnaires , qui ne soit en celui-cy , qui d'ailleurs renferme quantité

de choses tres-curieuses qui luy
sont particulieres. Il est divisé
en deux Volumes *in folio*, com-
me celuy de l'Academie, &
tous les quatre se vendent chez
la Veuve Coignard, à la Bible
d'or, & chez le Sr Jean Baptiste
Coignard son Fils, au Livre
d'or, près S. Severin.

Les gousts sont differens sur
les Bouts-rimez ; les uns les ap-
prouvent, & les autres les con-
damnent. C'est ce qui a donné
lieu à ce que vous allez lire.

REQUÊTE

Presentée à Apollon par les
Sonnets contre les
Bouts-rimez.

Souverain Protecteur des Enfans
du Parnasse,
Qui de ce lieu charmant fais briller
les beaux jours,

Nous venons à tes pieds implorer
ton secours,

Docte Chef des neuf Sœurs, prévien
notre disgrâce.



Les hardis Bouts-rimeZ, cette ser-
vile race,

Qu'on crut par Sarrazin détruite
pour toujours,

Entreprend d'infecter la plus belle
des Cours,

Et veut insolemment occuper notre
place.



Ces Enfans du hazard, ces indignes
Rivaux,

Osent du Grand Loïs publier les
travaux,

Et toutes les vertus de ce Monarque
Auguste.



Toy, qui voit ce torrent se grossir
à tes yeux,

Reserve

*Reserve nous l'honneur d'estre au
bas de son Buste ,
Et confons par tes loix leurs chancs
ambitieux.*

**Requete des Bouts-rimez
à Apollon.**

**Sonnet sur les Rimes
à la mode.**

Pourquoy ne nous pas voir gravez
au bas du Buste
Du Heros qui sçait vaincre en dé-
pit des glaçons ,
Comme il sçait triompher dans
l'ardeur d.s moissons ,
Ne le montrons nous pas tel qu'il
est , grand , robuste ?



*Si l'on nous eust connus dans le sie-
cle d' Auguste ,
Horace qui donnoit pour les Vers
des leçons ,
Sept. 1694. H*

Eust préféré nos chants à toutes ses
chansons ,
Pour louer les vertus d'un Empe-
reur si juste.



Alexandre si fier , si plein d'un
noble orgueil ,
Eust fait à notre Troupe un favo-
rable accueil ,
Notre art au feu d'Homere au-
roit servi de digne ,



Nos, aimez pour charmer ont-ils
d'autres ressorts ,
Que ceux qu'également sa bonté
nous prodigue ,
Et qui nous rendent tous égaux par
tes transports ?

Premier Arrest d'Apollon.

Afin que les Sonnets ne fassent pas
davantage

GALANT. 171

Par le bizarre choix des Rimes
opprimez,
De l'avis des neuf Sœurs nous dé-
fendons l'usage
Des incommodes Bouts-rimez.

Second Arrest.

En les Requistes présentées
Par les Sonnets de Cour, & par
les Bouts-rimez,
Comme ceux-cy de nous sont les
moins estimez,
Malgré leurs rimes tant vantées;
Que la gloire de ces derniers
Consiste (s'il en est) dans les rimes
bizarres,
Et qu'ainsi les Bons sont tres-
rars,
De nostre plein pouvoir, en faveur
des premiers,
Que nous préferons même aux Odes
des Pindares,

Attendu qu'un Héros & de toute
saison ,

Qui parmy les Vainqueurs tient la
premiere place ,

Doit trouver dans nos chants pen-
sers , rime & raison.

Les Bouts rimez étant de la der-
niere Classe ,

Voulons qu'ils soient chassés de sa
belle maison ,

De sa brillante Cour , & du sacré
Parnasse ;

Leur permettons expressement ,
Comme une grande grace ,

De prendre des sujets de divertis-
sement ,

Pour les champs , pour la Ville , &
pour la Populace.

Voicy les noms de plusieurs
personnes considerables de l'un
& de l'autre Sexe, mortes depuis
ma derniere Lettre.

Messire Gaspard de Fieubet, Seigneur de Cendray, Ligny, & autres lieux, Conseiller d'Etat ordinaire, & Chancelier de la feuë Reine Marie-Therese d'Autriche. Il estoit Fils de Messire Gaspard de Fieubet, Tresorier de l'Epargne, & Parent fort proche de M. de Fieubet, premier President au Parlement de Toulouse, mort il y a déjà quelques années, & n'a laissé aucuns Enfans de Dame Marie Ardier, sa Cousine Germaine qu'il avoit épousée. C'estoit une tres-riche Heritiere. Sa haute capacité, & la justesse de ses lumieres, dont il a toujours donné d'éclatantes marques, l'avoient fait choisir par le Roy pour remplir des emplois tres-importans; ce qu'il a fait avec gloire, ayant esté Commissaire de Sa Majesté

H 3

aux Etats de Bretagne, President
aux Grands Jours de 1688. &
President par Commission pen-
dant plusieurs années à la Cham-
bre qui est établie à l'Arsenal.
Enfin, convaincu de la vanité
des choses du monde, & ne vou-
lant plus songer qu'à l'unique
nécessaire, il se retira aux Ca-
maldules au mois d'Aoust 1691.
C'est là qu'il s'est appliqué avec
un entier détachement à l'étude
de la mort, qu'il a regardée
sans s'étonner, se confiant en la
misericorde de Dieu, & se sou-
mettant sans aucune réserve à tou-
tes ses volontez. Des dispositions
si chrestiennes vous font connoi-
stre avec combien de résigna-
tion il est mort. La Famille de
Messieurs de Fieubet, est origi-
naire de Languedoc.

Messire Thomas Briçonnet,

Seigneur de Germigny. La Famille de Briçonnet, seconde en hommes illustres, originaire de Touraine, où elle est renommée depuis les regnes de Charles V. & de Charles VI. qui est le temps où vivoit Berrand Briçonnet, Maître des Requestes de l'Hostel. Outre huit ou dix Conseillers & Presidents en la Chambre des Enquestes, elle a eu des Presidents ; & Maîtres des Comptes, des Maîtres des Requestes, des Intendants de Justice, & autres Officiers. Guillaume Briçonnet, Evêque de S. Malo, & qui ayant succédé en l'Archevesché de Reims à son Frere Robert Briçonnet, en celui de Narbonne en 1507. fut élevé à la dignité de Cardinal en 1495, par le Pape Alexandre VI. On l'appelloit le Cardinal

de S. Malo. Comme il avoit esté marié avant que de s'engager aux Ordres sacrez , il fut Pere de Guillaume , Evêque de Meaux, & de Denis, Evêque de Lodeve , tous deux grands Prelats , & un jour qu'il officioit pontificalement , ses deux Fils luy fervirent à la Messe , l'un de Diacre , & l'autre de Sous-Diacre.

Messire Georges Danés de Melun. Il estoit Maistre ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris.

Messire Julien Gardeau , Docteur en Theologie. Il estoit Chanoine Regulier de Sainte Geneviève , Prieur & Curé de Saint Estienne du Mont. Le Pere d'Antecour , Chancelier de l'Université , luy a succédé. C'est un homme fort éloquent , qui a

brillé en beaucoup d'occasions, & sur tout dans tous les éloges qu'il a faits à la reception des Maistres és Arts, qu'il reçoit tous, en cette qualité de Chancelier de l'Université de Paris. Il est Frere de M. l'Abbé d'Antecour, Aumônier de la feuë Reine.

Messire Claude le Botu de la Barmondiere. C'estoit l'ancien Curé de S. Sulpice. Je vous en ay parlé plusieurs fois. Il n'y a point de Curez dans cette grande Paroisse, qui ne se distinguent par une rigide devotion. C'est un des bons effets que produit le Seminaire de S. Sulpice, l'un des plus reguliers de France, pour ne pas dire des plus severes.

Dame Marie Therese d'Albert, Duchesse de Montmorency

H 5

cy. Elle est morte âgée seulement de 21. ans après une longue maladie causée par le pommion. Comme elle s'est vûe mourir, parce qu'on luy avoit déclaré qu'il n'y avoit point de secours pour elle dans la Médecine, on ne peut trop admirer la fermeté & la resignation qu'elle a fait voir dans un âge où elle devoit tenir au monde par toutes sortes d'endroits. Elle estoit Femme de M. le Duc de Montmorency, Fils aîné de M. le Maréchal Duc de Luxembourg, & Fille de M. & M^{re} de Chevreuse, dont la piété est si connue, & qui ne l'ayant point quittée dans toute sa maladie, ont fait connoître en l'exhortant à la mort, qu'ils sçavent aussi bien leur Religion que ceux qui l'enseignent. Madame

de Monmorency estoit fortement persuadée de toutes ses veritez, & sa soumission aux ordres de Dieu, a esté tres-édifiante.

Dame Charlotte Maignart de Bernieres. Elle estoit Sœur de M. de Bernieres, Conseiller au Parlement de Paris, & Veuve de Messire Charles de Facon de Ris, Marquis de Charleval, Comte de Bacqueville, Premier President au Parlement de Rouen.

Dame Madelaine de Lamoignon. Elle estoit Fille de M. l'Avocat General de Lamoignon, petite-Fille de M. de Lamoignon Premier President de Paris, & Femme de Messire Claude de Longueil, Marquis de Ponthieu, Conseiller au Parlement, & Fils de M. le President de Maisons.

Elle estoit belle , âgée de vingt ans ou environ , & fort estimée pour sa sagesse & pour sa vertu. Aussi faisoit-elle toute son application de bien remplir ses devoirs.

Dame Charlotte de Campremy. Elle estoit Veuve de Messire Christophe de Séve , Sr de Chaptainville , Pardy , Forests , & autres lieux.

Je viens d'apprendre que Messire Pierre Grenier Procureur du Roy au Bureau des Trésoriers de France de la Généralité de Bordeaux , y est mort le 3. de ce mois , dans sa soixante & huitième année. Comme il estoit connu de tous les grands hommes du siècle , il est généralement regretté. Sa piété singulière , & plusieurs Ouvrages qu'il a donnez au public.

en font une preuve convainquante. Ces Ouvrages sont, l'Apologie des Devots de la Vierge, les Sentimens du veritable Chrestien sur la Passion de Jesus-Christ, la conduite des hommes dans les differens états de la vie, & le beau livre du bon & frequent usage de la Communion. On est prest d'en publier plusieurs autres auxquels il a mis la derniere main, & qu'on attend avec grande impatience.

M. Daguessseau, Conseiller d'Estat de Semestre, a esté fait Conseiller d'Estat Ordinaire en la place de feu M. de Fieuber. Le grand nombre d'Intendances qu'il a euës, & dont il s'est toujours acquitté avec gloire, fait connoistre son merite. Il est Pere de M. Daguessseau, Avocat

General, que ses grandes lumieres dans un âge aussi peu avancé que le sien, font regarder comme un prodige d'esprit.

M. Voisin de la Norce, Maître des Requestes & Intendant en Hainaut, a esté fait Conseiller de Semestre. Il est Neveu de M. Voisin, qui a été Prévoist des Marchands. Ce choix fait voir combien le Roy est content de ses services. Il en a rendu de fort grands en Flandre, dans les Armées, & dans tous les Sieges, où ses soins ont toujours fait trouver une infinité de choses nécessaires à peine nommé, & abondamment, ce qui n'estoit pas souvent sans de grandes difficultez.

M. Phelypeaux, Fils de M. de Ponchartrain, a visné pendant plusieurs mois les Costes

maritimes de l'Océan, & il est entré dans les particuliers détails, avec une application qui a estonné tous ceux qui ont eu affaire à luy. On ne peut estre plus laborieux ny plus vigilant qu'il l'est. Ayant sceu qu'on devoit bombarder Brest, il y courut, & y arriva le jour du bombardement.

M. le Marechal Due de Noailles ayant mis les Troupes de son Armée en quartier de rafraîchissement, suivant l'usage de Catalogne, où les chaleurs sont excessives en Esté, & les mouches fort incommodés, se reserva pour le Siege de Castel-fort qu'il avoit dessein de faire, ne pouvant demeurer dans le repos qu'il procuroit à la plus grande partie de ses Troupes. Ce Général qui avoit

gardé douze bataillons, trois cens chevaux, cent Carabiniers, cent hommes du Regiment de Noailles Duc, & autant de celui de Noailles Marquis, résolut de prendre la Place par où il n'estoit pas attendu, de sorte que pour se faire ouvrir un chemin par un endroit où il n'y en avoit point, il détacha M. le Marquis de Longueval avec neuf bataillons, qui en fit un de huit cens toises dans les montagnes. Dix-huit cens hommes y travaillèrent, & il fut fait en six jours, avant l'arrivée de M. de Noailles. Le gros Canon ayant passé par ce nouveau chemin, fut placé le 4. de ce mois, sur le haut de la montagne, d'où il falut le faire descendre, ce qui ne se pouvoit faire sans un grand travail. Le même jour M.

de Noailles reconnut la place à demi-portée de mousquet, pour ordonner les batteries & marquer le Camp qu'il vouloit que ses Troupes occupassent. Je ne vous décris point icy la Place, parce que je vous en enverray le plan le mois prochain. Je vous diray seulement que nos Troupes souffrirent beaucoup dans la montagne, où il y eut une forte pluye dès qu'elles y furent arrivées, mais rien ne les fatiguoit sous un General qui ne prend point de repos. La Tranchée fut ouverte la nuit du 5. au 6. & on en fit environ trois cent toises. Dix-huit pieces de Canon commencerent à tirer le 6. à la pointe du jour, & à battre une grosse Tour, deux Redoutes, & tout le front de l'Ouvrage à corne. Deux Mor-

niers jetèrent aussi des bombes. On avança si près de la Place que les Ennemis n'osèrent se découvrir, & leurs Ouvrages étant vus des hauteurs, les Soldats & les Carabiniers tirèrent sans discontinuer.

Sur un bruit que les Payfans s'estoient joints à quelques Troupes d'Espagne, du costé de la Plaine de Vic, M. de Noailles envoya le 6. un détachement commandé par M. de Saint Silvestre. Il les rencontra dans les montagnes, & comme ils firent ferme pendant quelque temps, il leur tua environ cinquante hommes.

M. de Noailles demeura ce jour-là après midy, près d'une heure à découvert à la demy-portée du mousquet du parapet de la grosse Tour, pour voir

l'effet du Canon. Les Ennemis ayant connu que c'estoit le General, redoublèrent leur feu. Nous n'avions encore qu'un Capitaine de Sault blessé, un Lieutenant, & quelques Soldats. La Garnison continuant de desserter, les Belligerens dirent, qu'il y avoit plus de mille hommes dans la Place. La Tranchée haute fut poussée la nuit du 7. au 8. environ deux cens pas près de la Tour. Une Batterie de huit piéces de Canon fut avancée de ce côté là, & commença à tirer le 8. à la pointe du jour, avec tant de violence que cette Tour en fut fort ébranlée. Cependant il n'y avoit point encore de brèche, & son chemin couvert revêtu de bonne maçonnerie, faite en maniere de fausse braye, n'estoit rui-

né en aucun endroit. La teste de la Tranchée basse du côté des deux Redoutes de l'Ouvrage à corne qui devoit estre la fausse attaque, estoit à plus de trois cens pas de la Redoute qui couvre le demy bastion droit de l'Ouvrage à corne. mais aussi on avoit approché plusieurs logemens qui battoient la Place de tous côtez, par le grand feu que l'on y faisoit, quand les Ennemis ne pouvant résister à de si grands efforts, battirent la chamade le 8. sur les huit heures du matin. Ils croyoient avoir une capitulation honorable, mais M. de Noailles ne voulut les écouter qu'à condition qu'ils seroient prisonniers de guerre, à quoy ils se soumirent. Ils sortirent le 9. au matin au nombre de plus de mille hommes, pour

estre conduits en Languedoc.
 Mrs les Marquis de Coigny &
 de Noailles estoient de jour lors
 que la Place s'est renduë. Voicy
 quelle fut la Capitulation.

ARTICLES ACCORDEZ
 par son excellence M. le Ma-
 réchal Duc de Noailles, Vi-
 ceroy de Catalogne, &c. à
 Dom Antonio Villarouil,
 Gouverneur de Castel-follit,
 pour l'évacuation de la Garni-
 son de ladite Place, Tour, &
 Redoutes.

I. *Q*ue ce jourd'buy, après la
 signature de ces Articles,
 ledit Dom Antonio Villarouil, Gou-
 verneur, livrera une des Portes de
 ladite Ville, de la Tour, & Re-
 doutes, aux Troupes du Roy, que
 son Excellence trouvera à propos d'y
 envoyer.

I I. Que toute la Garnison, tant Officiers Majors, que ceux des Troupes, Soldats d'Infanterie, Dragons, & autres qui la composent, sortiront demain matin 7. du couvent, sans armes, prisonniers de guerre, pour estre conduits & escortez par les Troupes du Roy par la route que son Excellence voudra leur donner, à la réserve dudit Dom. Antonio Villarouil, & de deux ou trois des principaux Officiers de ladite Garnison, auxquels son Excellence veut bien accorder trois fusils, leurs épées, & huit chevaux marquez à la marque du Roy Catholique.

I I I. Son Excellence a bien voulu encore accorder aux Officiers de ladite Garnison leurs équipages, à condition toutesfois, qu'ils n'emporteront dans leursdits équipages, que ce qui leur appartient en propre, autrement ils seront déchus de cette grace. Son

Excelsence veut bien leur permettre de laisser dans la Place ce qu'ils ne pourront pas porter avec leur propre équipage, qui leur sera conservé fidèlement quinze jours, pendant lequel terme ils pourront l'envoyer chercher à leurs dépens.

IV. Que tout l'argent & efforts, & toutes les munitions de guerre & de bouche, & généralement toutes les choses appartenantes au Roy Catholique, seront de bonne foy remises entre les mains des Commissaires de guerre & d'Artillerie, & autres personnes que son Excellence destinera, & qu'à cet effet les clefs des Magasins, & d'autres endroits où elles se trouveront, leur seront remises, & que ledit Dom Antonio Villaronil déclarera de bonne foy l'argent qu'il a en son pouvoir, appartenant au Roy Catholique, pour estre remis au Tresorier de l'Extraordinaire de la guerre.

V. *Que les malades qui ne pour-
ront marcher avec la Garnison , sui-
vront la route qui leur sera donnée
par son Excellence.*

*Fait au Camp devant Castelfolli
le 8. Septembre 1694.*

M. de Noailles ayant appris
que les Ennemis avoient assié-
gé Ostakic , resolut de le secourir ,
& fit prendre les devans à Mrs
les Marquis de Coigny , Lieu-
tenant General , & de Noailles,
Maréchal de Camp. Les avis
qu'il avoit receus portoient, *Que
les Ennemis avoient ouvert la tran-
chée la nuit du 4. au 5. de Septem-
bre ; qu'on avoit fait débarquer leurs
munitions à Blanes ; qu'ils avoient de-
vant la Place six pieces de Canon ;
dont il y en avoit deux grosses , &
quatre Mortiers , environ quinze
cens Chevaux , quelques Dragons , &
quatre*

quatre mille hommes d'Infanterie.

M. le Maréchal donna des ordres pour faire avancer une partie des Troupes , qui estoient dans des quartiers du costé de Gironne, & marcha le lendemain après midy avec son Arriere-garde , qu'il quitta pour aller joindre la teste des Troupes , ayant resolu de combattre les Espagnols , mais il apprit en arrivant le 11. à Baniols qu'ils avoient levé le Siege. Il avoit envoyé deux Miquelets à M. de la Reinterie. Lieutenant Colonel de Touraine , qui commandoit dans Ostalric, pour l'avertir qu'il marchoit à son secours. Ils entrerent dans la Place le Jeudy 9. sur les neuf heures du soir. On avoit commencé à parlementer dès le Mecredy, & les Ostages estoient donnez de part & d'autre. La Ca-

Sept. 1694.

I

pitulation avoit esté retardée ,
 parce que M. de Conflans , qui
 faisoit le Siege , vouloit que les
 Miquelets demeurassent Prison-
 niers de guerre , ce que M. de la
 Reinterie ne voulut point ac-
 corder , afin que le temps se pas-
 fast en potirparlers jusqu'à l'ar-
 rivée de M. de Noailles. M.
 d'Escalone , qui avoit appris que
 la Place capituloit , se rendit au
 Camp en diligence , pour avoir
 l'honneur de cette expedition ,
 si la Place luy estoit remise ; de
 sorte qu'estant arrivé , & crai-
 gnant que cette conquête ne luy
 échapaist , il resolut de se relâcher
 sur l'article des Miquelets , & en-
 voya un Trompette pour le faire
 sçavoir à M. de la Reinterie , qui
 répondit , *qu'il ne vouloit plus ca-
 pituler , & qu'il pouvoit dire à M.
 d'Escalone qu'il retirast ses Ostages,*

Et luy renvoyât les siens. On tira ensuite de part & d'autre sans discontinuer jusqu'au Samedi matin, que les Ennemis leverent le Siege , ayant eu avis que l'Avant-garde de l'Armée de M. de Noailles avoit passé le Ter au Pont-major près de Gironne. C'est ainsi que M. de Noailles prend & sauve des Places presque en mesme temps. Les Ennemis ont retiré leur Canon par Blanes, où des Tartanes l'avoient apporté , & où elles l'ont repris pour le remener à Barcelone. Voila bien des mouvemens & de la dépense , pour ne recueillir que de la honte. Je viens d'apprendre que M. de Noailles avoit fait partir huit hommes chargez chacun d'un Duplicata de la Lettre pour le Gouverneur d'Ostalic , & pour les Officiers , à qui il

mandoit de la faire voir à toute la Garnison. Quoy que cette Garnison fust fort pressée , & qu'il y eust beaucoup de malades, cette Lettre les anima , & il fut aussi-tost resolu de refuser la Capitulation. Ainsi l'on peut dire que le salut de la Place est dû à ce General , qui n'oublie aucuns des moyens qui peuvent estre utiles à la gloire des Armes du Roy , & faire reussir ses entreprises.

Je finis le Journal de l'Armée de Flandre que je vous envoyay le dernier mois par l'arrivée de Monseigneur le Dauphin à Courtray , après une glorieuse marche , dont je vous appris des particularitez qui ne se sont trouvées que dans ma Lettre. Voicy un Madrigal qui a esté fait sur cette marche , par M. l'Abbé Saurain.

Lors que Nassau trouva sur les
rives du Lys

Le Héros qu'il croyoit en repos sur la
Meuse,

Il dit, pour excuser sa retraite hon-
teuse,

Ne verray-je jamais mes projets
accomplis ?

~~Il me~~
Je voulois assurer à mes troupes
fidelles

Un azile où pouvoir éviter les com-
bats,

Et désormais ne craindre pas
Du vigilant Dauphin les poursui-
tes mortelles.

Je sçavois qu'il avoit des bras,
Mais j'ignorois qu'il eust des
ailes.

Pour reprendre le Journal où
je l'ay laissé, le 27. du mois der-

nier on visita un Camp près Courtray pour faire des retranchemens , afin de mettre les Troupes hors d'insulte. Les Ennemis demeurèrent le mesme jour dans leur Camp de Crusautem , & M. de la Vallette alla du costé de Furnes, pour la sûreté du Pays.

Le 28. toute l'Armée de Monseigneur passa la Lys & campa la droite à Courtray , & la gauche à Morcelles jusques à l'Abbaye de VVevelghem. On traça des retranchemens devant la gauche, & on fit des redoutes à la teste du Camp sur la riviere d'Heulle qui servoit de retranchement naturel.

Le 29. Monseigneur accompagné de tous les Generaux , alla visiter le Camp, & huit mille Pionniers qu'on avoit fait venir

des Chatellenies des environs eurent ordre de travailler aux retranchemens.

Le 30. on continua à visiter les avenues du Camp du costé des Ennemis , pour en défendre l'approche ; & pour couper les chemins.

Le 31. on acheva les retranchemens de Morcelles. Le même jour on apprit que les Ennemis n'avoient fait aucun mouvement.

Le 1. Septembre on commença à fortifier Courtray , pour y mettre Garnison l'hiver prochain. Le même jour on mit du Canon en batterie sur tous les retranchemens du Camp , & sur le Cavalier de Morcelles.

Le 2. Monseigneur , accompagné des Generaux , visita les retranchemens.

Le 3. on eut avis que les Ennemis avoient décampé de Crusauten pour venir camper à Cramenne, le long de la Lys.

Le 4. un détachement des Ennemis passa la Lys.

Le 5. les Ennemis décampèrent de Cramenne, pour venir camper à Thiet, & acheverent de passer la Lys.

Le 6. Monseigneur ordonna à M. de Villeroy d'aller à Ipres avec un gros détachement, pour veiller à la seureté des Places du costé de la mer. Ce Maréchal campa sur le glacis de la Ville, faisant teste au Bois entre les deux Etangs. M. de la Valette estoit campé à Nerescotte, proche le Canal d'Ipres, entre le Fort de la Kenoque & Boufingue, avec un petit Corps d'Armée, & il y avoit vingt-six Ba-

raillons, & trente six Escadrons à portée de secourir la Place, en cas que le Prince d'Orange fît quelque tentative.

Le 7. on eut avis que les Ennemis avoient renvoyé une partie de leur canon du costé de Gand, qu'ils avoient fait quelques mouvemens dans leur Camp, mais qu'ils n'avoient point marché.

Le 8. Monseigneur fut averti que les Ennemis avoient marché pour aller camper à Rouffelar, qu'ils y avoient mis leur gauche, & leur droite à Hogde, laissant la petite riviere de Mandelle derriere eux.

Le 9. sur l'avis que l'on eut du mouvement des Ennemis, M. de Villeroy fit décamper ses Troupes de dessus le glacis d'Ipres pour venir camper de

l'autre costé du grand étang. Il mit sa droite à l'Abbaye de VVormelle, où estoit son quartier, & étendit sa gauche vers Ipres sur une ligne.

Le 10. M. de Villeroy alla visiter le Fort de la Kenocque, afin de donner les ordres nécessaires pour la fureté de ce Fort, en cas que les Ennemis voulussent s'emparer de Dixmude pour le faire fortifier. Ce mesme jour un Ingenieur avec un détachement des Ennemis, vint dans Dixmude pour le visiter, & ils retournerent dans leur Camp.

Le 11. on eut avis que les Ennemis avoient fait un gros détachement du costé de Furnes, mais on apprit ensuite qu'ils estoient retournez dans leur Camp.

Le 12. Monseigneur reçut

nouvelles que les Ennemis s'approchoient de Huy. Ce Prince envoya ordre à M. de Guiscard de se jeter dans la Place, & luy fit dire ensuite d'en sortir, après qu'il eut mis toutes choses en estat de soutenir un Siege.

Le 13. M. le Marechal de Villeroy partit de son Camp pour aller visiter Furnes.

Le 14. ce Marechal donna les ordres necessaires pour la sureté de la Place, à laquelle on travailloit fortemēt depuis quelque temps. On y a fait des lignes assez considerables pour mettre une Armée à couvert. Il y a dedans neuf Bataillons, & trois regimens de Dragons, sous les ordres de M. Davejan qui en est Gouverneur. M. de Megrigny y est aussi avec d'autres Ingenieurs. Le mesme jour M. de Ba-

viere envoya cinq beaux chevaux Anglois à Monseigneur, conduits par un Trompette, & cinq Palfreniers, qui reçurent de grandes marques des libéralitez de ce Prince.

Le 15. on donna avis à Monseigneur que les Ennemis se retranchoient dans leur Camp.

Le 16. on fit retirer nostre Artillerie dans Courtray, & on ordonna le même jour aux Châtelainies des environs, de fournir de fourage à nos Troupes.

Le 17. les Ennemis firent un mouvement dans leur Camp, en mettant leur gauche où ils avoient leur droite.

Le 18. Monseigneur partit de Courtray pour retourner à la Cour. Il passa à Menin, & dîna à l'Isle, où il fut splendidement traité par M. de Boufflers qui en

est Gouverneur. Ce Prince alla coucher à Peronne , & le lendemain à Choisy , d'où il se rendit le jour suivant à Fontainebleau. Toutela Cour marqua beaucoup de joye de le revoir , après de si grandes & heureuses fatigues qu'il avoit essuyées.

Le jour que Monseigneur partit du Camp , les Semestres des Officiers y arriverent.

Le 19. les Ennemis occupoient leur Camp de Rousselar , où ils sont encore. Ils ont envoyé deux mille hommes dans Dixmude , où nous n'avions pas un Soldat. Il est à croire qu'estant entourez de toutes nos Places, ils n'y demeureront pas pendant l'hiver. Le feu ayant pris au quartier du Duc de V Virtemberg, dans l'Armée du Prince d'Orange , y a brûlé vingt maisons , & causé

beaucoup de dommage. Les pionniers & les chariots que le Prince d'Orange a gardez long-temps, dans l'esperance de pouvoir faire un Siege du costé de la mer, ont esté renvoyez, & le Prince d'Orange se contente de celuy de Huy, quoy que ces sortes de Places se prennent ordinairement sans Sieges par ceux qui sont maistres de la campagne, & qu'on ne puisse pas appeller conquestes de semblables expéditions.

Comme il ne s'est rien fait de considerable depuis le 19. je passe aux nouvelles de mer, qui commencerent à devenir importantes le 21. Vous remarquerez que le Prince d'Orange ayant long temps menacé Furnes & Dunkerque, & trouvé qu'il estoit impossible d'en faire le

Siege , fit connoître par le renvoy de ses pionniers qu'il y renonçoit entierement. La Princesse d'Orange demeura plus obstinée dans le dessein qu'elle avoit pris de faire bombarder Dunkerque , puis qu'ayant fait assembler les plus experimentez Matelots , pour avoir leur avis sur cette affaire, elle ne se rebuta point de ce qu'ils luy dirent, que les difficultez qui s'y rencontreroient estoient si grandes, qu'on pouvoit presque assurer qu'il seroit impossible de les surmonter. Persistant toujours dans la mesme resolution , ou plutôt dans la mesme opiniâreté , elle donna ses ordres pour l'exécution de ses projets , si peu applaudis ; de sorte que le soir du 21. de ce mois , la Flote Angloise parut devant Calais. M. le Maréchal

de Villeroy ayant eu avis qu'elle paroïssoit à la vûë de Dunkerque , dont elle s'approchoit , partit du Camp de VVormeselle près d'Ipres, pour se rendre dans cette Place avec sept cens Grenadiers , & le Regiment de Dragons d'Asfeld. Le 22. au matin on découvrit cette Flote à une lieuë & demie de Dunkerque , où l'on mit toutes choses en état pour la bien recevoir Monsieur le Duc du Maine, & M. le Comte de Toulouse y étoient arrivez le jour précédent. On peut dire que la joye n'a jamais esté plus grande dans Dunkerque, qu'elle y fut lors qu'on vit approcher les Ennemis. Messieurs de Boulac & d'Orogne , Capitaines de Vaisseau, commandoient dans les deux Forts qui sont au bout du Canal, Ces Forts estoient bien

garnis de Canon, & de Soldats armez de Mousquets Biscayens. Il y avoit plusieurs Barques à la teste des Jettées, & de la Soldatesque avec de pareils mousquets, & quelques Fregates garnies chacune de deux pieces de Canon. Tout le terrain où l'on avoit pû mettre des Batteries à fleur d'eau, en estoit couvert, & ce n'estoit par tout que Canons qui se croisoient. A considérer l'état des choses, la situation de la Ville, ses Magasins couverts de trois voutes de pierre, & chaque voute recouverte de terre, Dunkerque n'est pas une Place qu'on pût bombarder, & il sembloit que c'estoit plustost pour luy donner de la gloire, que pour luy faire aucun mal, qu'on eust pris cette resolution. Les Ennemis avant que de

l'exécuter , envoyèrent douze Chaloupes, soutenues de quatre Fregates de dix-huit ou vingt pieces de Canon chacune , qui sondèrent les environs de la rade , trouverent qu'il estoit impossible d'approcher assez de la Ville pour la bombarder avant qu'on eust brûlé les deux Forts appelez *Fort de Bois* , dont je vous ay déjà parlé. Ils ne pûrent sonder sans estre fort incommodés du Canon , & particulièrement d'une Fregate commandée par M. Dumban. Elle estoit montée de vingt pieces de Canon & de huit pierriers. Il les obligea à se retirer deux fois , & ne rentra dans le Havre que quand la Flore approcha. Ce fut le 22. à deux heures après midy. Elle vint avec la marée à quatorze ou quinze cens toises des Forts , ayant le

vent en poupe , & s'estant mis en Bataille , ils détacherent un Vaisseau , qui parut estre une grosse Galiote à bombes. Ce Vaisseau vint vent arriere sur le Fort de l'Esperance. Une Fregate qui estoit à la rade , s'avança , & après quelques coups de son Canon , rentra dans le bassin pour y estre plus en sureté. Le Vaisseau ennemy qui continuoit à s'approcher , fut salué par toute l'artillerie qui estoit au bout de la jettée. Il parut ébranlé par les coups de Canon , qui apparemment donnerent dedans. On y vit aussi tost paroistre le feu , & les Matelots qui se fauvoient , ce qui donna lieu de croire qu'il y avoit quelque artifice , & que ce ne pouvoit estre qu'une de ces machines extraordinaires , appelées Infernales par les En-

nemis. On en fut bien tost éclaircy , car à peine fut-elle à quatre cens cinquante toises du bout de la Jettée, où estoit M. le Maréchal de Villeroy, qu'elle creva en faisant un bruit épouvantable. Toute l'artillerie s'abîma , & rien n'approcha de la Jettée , ny des Forts. Un quart d'heure après , une autre Machine pareille à la premiere , s'avança fort fierement. Comme elle estoit magnifique & très dorée , on ne devina pas d'abord ce que ce pouvoit estre. Nos Canons en couperent les cables. Les conducteurs se mirent dans la Chaloupe , mais n'estant pas assez avant , l'effort de la Machine, qui eut le même sort que la premiere , & qui creva à cinq cens toises de la rade, les fit perir. On a depuis trouvé plusieurs de leurs corps

à la rade. Ainsi ces deux machines qui devoient abîmer les deux Forts dont je vous ay parlé, n'eurent aucun effet, & ne blessèrent mesme personne.

On crut découvrir parmy les Vaisseaux des Ennemis, encore trois autres Machines pareilles à celles qu'ils y venoient de faire joüer, ou plustost que nous fîmes jouer pour eux. On fut mesme persuadé, selon tous les mouvemens qu'on remarqua dans la Flote, & dans les allées & venuës des Chaloupes, que leur dessein estoit de tenter encore de brûler les Forts de Dunquerque, avec ces trois Machines; mais que les Conducteurs estant rebutez refusèrent d'obéir pour ne pas périr comme les autres. Ainsi voila trois Machines reservées pour l'année prochaine

& sur lesquelles les Ennemis ne doivent pas faire grand fondement , puis qu'aucune ne leur a réüssi à S. Malo , à Dieppe , ny à Dunquerque , tout le malheur de Dieppe estant venu par une bombe tombée dans la maison d'un Epicier , & de ce que les Bourgeois estant sortis , il n'y avoit personne dans la Ville pour y éteindre le feu. Quand les artifices & les Machines manqueront au Prince d'Orange, ses ressources se trouveront bien foibles. Les Machines infernales dont les Anglois croyoient en les inventant , qu'une seule suffiroit pour abîmer toute une Ville , étonnent si peu presentement qu'on les regarde jouer d'aussi près qu'on verroit un divertissement sur l'eau. C'est ce qui vient d'arriver , à Mon-

sieur le Duc du Maine , & à Monsieur le Comte de Toulouse , qui estoient dans le Rissban presque au bout de la Jetée & contre les Forts , lors que ces Machines ont joué à Dunkerque , ce qu'ils ont vu sans la moindre émotion , & avec l'intrepidité ordinaire à leur Sang ; de sorte qu'ils n'ont trouvé que du divertissement , où l'ardeur de la gloire leur avoit fait chercher du peril. Ces Princes voyant tous les desseins des Ennemis échoüez , & qu'ils n'estoient pas encore retirez , voulurent leur donner des marques du peu d'apprehension qu'ils en avoient , en paroissant sur la mer avec des forces moins nombreuses que les leurs. Monsieur le Duc

Maine, & Monsieur le Comte de Toulouse, monterent sur une Fregate, où l'on arbora le Pavillon Amiral, Elle estoit accompagnée de quatre autres, & de douze Chaloupes. Les Ennemis virent avec respect cette petite Flote. Si elle n'estoit pas aussi redoutable que la leur par la force des Bastimens, elle l'estoit par le courage de ceux qui la montoient.

Le bruit que les Ennemis estoient devant Dunquerque ne fut pas plûtoſt arrivé à l'Armée, qu'il fut impossible d'y retenir Monsieur le Duc de Chartres, Monsieur le Duc, & Monsieur le Prince de Conty. Ces Princes voulurent avoir part à la gloire, & au peril de tout ce qui s'y passeroit; quoy que dans ces fortes de rencontres il soit impossible de

de se tirer d'affaire par l'effort du courage , comme dans une Bataille.

Le 24. M. le Maréchal de Villeroy alla à son Camp de Boufingue près d'Ipres , afin d'y donner luy-mesme ses ordres pour la seureté du Pays , après en avoir donné pour celle de Dunquerque. Il y revint pourtant le mesme jour 24. Les Ennemis , qui n'en estoient pas encore retirez , s'approcherent sur les quatre heures après midy au nombre de seize Vaisseaux & de trente Chaloupes. Ils sonderent toute la rade, & se retirerent ensuite sans rien entreprendre.

Le 25. à quatre heures du matin, trois de nos Corsaires, qui avoient fait une Prise de trois gros Bâtimens Marchands sur les Ennemis vinrent pour entrer

Sept. 1694.

K

dans le Bassin de Dunquerque , mais ils furent surpris en s'avançant d'y trouver la Flote des Ennemis qui en occupoit les approches , ce qui les fit resoudre de revirer du costé de Calais. Les Ennemis s'en estant apperceus , mirent à la voile pour les joindre , & pour les couper. Le Commandant de ces trois Corsaires , qui est Frere du Chevalier Barth , se voyant pressé , & n'ayant ny le vent , ny la marée pour venir à bout de son dessein , & les trois Bâtimens qu'il avoit pris estant extrêmement gros , ce qui empêchoit qu'ils n'avancassent , les fit couler à fond sur le sable , où ils demeurèrent échoüés lors que la mer fut retirée , aimant mieux tout perdre que d'en laisser profiter les Ennemis. Ce Capitane s'approcha ensuite facile-

ment de Dunquerque avec ses trois Bastimens , & traversa l'Armée ennemie. Les Dunquerquois qui ignoroient la venue de ces Corsaires , crurent d'abord que les trois qui venoient si brusquement , estoient encore des Machines infernales. On voulut s'opposer à leur approche, ce qui fit croire au Commandant que Dunquerque n'estoit plus au pouvoir des François. Il arbora le Pavillon d'Angleterre , puis celui de Hollande , & enfin après plusieurs terreurs paniques de part & d'autre ils envoyèrent une Chaloupe , & chacun fut éclaircy de la vérité. Les Ennemis outrez de dépit d'avoir manqué leur coup, mirent le feu aux Bastimens échoués. C'est une perte pour eux, & les Armateurs François

manquent seulement à gagner.

Ils ne firent aucune tentative le 25. & il n'y avoit pas d'apparence qu'ils revinssent, la marée diminuant de jour en jour. M. le Maréchal de Villeroy, qui est retourné en son Camp, se rendra à Dunquerque s'il apprend qu'ils y retournent.

Messieurs les Princes en partirent le 26. pour retourner au Camp de Courtray.

La Cour de Vienne a longtemps pris plaisir à se tromper elle-mesme, en se flattant que les Turcs ne paroistroient point cette année, ou que leur Armée seroit fort foible; que divers soulevemens en retiendroient la meilleure partie; que les Tartares occupez ailleurs ne pourroient venir; que le Grand Seigneur estoit hydropique; que le

Peuple demandoit la Paix , & s'imaginant mille autres choses semblables , qui peuvent n'avoir esté publiées , que pour tromper les Alliez , ou parce que les Allemans ont esté trompez eux mesmes. Cependant un Ordinaire ou deux ont fait changer toute la face des affaires. L'armement des Turcs sur le Danube s'est trouvé beaucoup plus fort que celui de l'Empereur ; le Grand Visir a paru à Belgrade ; la jonction des Tartares s'est faite ; ces deux Armées composent une formidable Armée ; elle a passé la Save , & le grand Vizir a reçu ordre de donner bataille. Voilà de grands événemens préparez. Le temps nous en apprendra davantage.

Jamais Flote n'a fait tant de bruit que la Flote de l'Amiral

Russet jointe avec celle de Hollande, & jamais Flote n'a tant cousté, ny moins produit. Elle a esté devant Barcelone, c'est tout; & ce tout n'est rien. Elle croit en avoir empesché le Siege & on ne fait point de Sieges en ce Pays là pendant les chaleurs, du moins des Sieges de cette importance là. Pendant son séjour on s'est emparé de divers Postes qui donnent plus d'étendue & de terrain dans le Pays, que n'auroit fait Barcelone. On s'est mis dās des quartiers de rafraichissement, & la Flote a manqué de tout. La biere, car les Anglois n'ont point de vin sur leurs Vaisseaux, ne peut estre bonne après deux mois d'embarquement, & les salaisons qui n'ont point esté faites pendant l'Hiver, se gâtent en fort peu de temps sur la mer.

Voilà ce qui a causé tant de maladies sur la Flote, qu'on peut dire presque entièrement ruinée. Il est mort beaucoup à la mer, & il reste une infinité de malades, sans ceux qu'on a débarquez. Outre cela, de neuf cens personnes qu'on a mis à terre pour faire de l'eau, il n'en est point du tout revenu. Enfin rien ne prouve tant leur foiblesse, que d'avoir menacé Toulon, Marseille, toutes les Costes de Provence, & celles d'Italie; non-seulement sans avoir paru, mais mesme sans qu'on ait sçû fort long-temps ce que cette Flote estoit devenuë. C'est mesme ce qu'on ne sçait pas bien encore. Le 3. de ce mois, on trouva dans une Felouque Genoïse, que le mauvais temps avoit obligée d'entrer à Marseille, des paquets du Prince

d'Orange pour l'Amiral Russel. Ils estoient dans un maillet de bois goudronné à l'usage de la Felouque. Ces paquets sont chiffréz, & l'on prétend qu'ils contenoient des ordres si confus, que soit que cet Amiral hiverne dans la Méditerranée, ou qu'il revienne, le Prince d'Orange aura toujours raison, & que si le Parlement d'Angleterre se plaint de ce qu'il n'a pas repassé dans l'Océan ce Prince pourra dire que c'est contre les ordres, & que si le mesme Parlement trouve à redire qu'il est revenu, le Prince d'Orange pourra encore dire la mesme chose. Ainsi il sera toujours disculpé auprès du Parlement, & Russel aura toujours tort.

Le 14. on visita une Felouque Genoïse venant des Costes d'Es-

pagne & l'on trouva dans son bordage des dépêches de l'Amiral Ruffel pour le Prince d'Orange. Ce qu'elles contiennent n'est pas encore sçeu, ou du moins n'est pas venu jusques à moy ; mais ce qui passe pour constant est, que le 6. & le 7. de ce mois, les Flotes d'Angleterre, & de Hollande séparées ont passé par Alicante, faisant route vers Cadix.

Il ne s'est rien fait de nouveau en Piedmont depuis l'ouverture de la Campagne, & j'aurois pû tous les mois vous envoyer le mesme article, à peu de chose près. Les Troupes des Alliez ont souvent changé de quartier pour vivre, & pour trouver des fourages ; & cependant elles ont eu beaucoup de peine à subsister & le Duc de Savoye a mesme

esté obligé d'acheter des fourrages des Barbets. Les chariots sont demeurez chargez les bœufs de tirage a l'étable. On a beaucoup menacé sans entreprendre, & le Generalat du Prince Eugene n'a eü nulle fonction. Enfin le Duc de Savoye voyant la Campagne presque finie, a laissé entrevoir que les Troupes de M. de Catinat ne pouvant demeurer pendant l'hiver sur les montagnes, il attendoit qu'elles se fussent retirées, pour faire paroistre ses desseins; & M. de Catinat, qui l'apprehende peu, n'a pas laissé d'envoyer une partie de ces mêmes troupes en quartier d'hiver dans le Savoye. La prise du Chateau de S. Georges a fait beaucoup de bruis dans les Nouvelles imprimées des Alliez, quoy qu'il n'y eust pas quatre-vingt

hommes dedans. Il a soutenu cinq assauts , & essuyé huit cens volées de Canon. Voila le seul exploit que les troupes de l'Empereur , du Roy d'Espagne , du Duc de Savoye , & du Prince d'Orange , ont fait en Italie pendant que nous avons bien voulu demeurer sur la défensive. Le Capitaine Poule , fort redouté en Piedmont , a brûlé mille chariots de fourage que le Duc de Savoye avoit fait assembler par delà le pont de Pierre , qui est sur le Sangon. Le nombre de malades est si grand dans le quartier des Espagnols , que quatre cens chariots n'ont pû suffire pour les enlever. Je ne dois pas oublier de vous dire en vous parlant des nouvelles d'Italie, que le Duc de Modene est mort. Je vous en diray davantage le mois prochain.

Les Ennemis ayant fait d'aussi grands préparatifs pour assieger Huy , que s'ils avoient voulu prendre Namur & Mons , on a entendu parler de ce Siege fort long temps avant que la Place fût investie. La Ville & les trois Chasteaux ne nous ont cousté que cinq jours, quand nous nous en sommes emparez , tant pour les approches , que pour nous rendre maistres du tout , & cependant voila quinze jours passez sans que l'affaire soit encore finie , la Place ayant esté investie dès le 15. de ce mois. Je ne parle point de la Ville , parce qu'elle est sans deffense , & qu'on la remet d'abord aux Habitans , a condition , qu'on ne tireroit point dessus , & qu'on ne ruineroit point son Pont si l'on n'attaqueroit point son Chasteau par la

Ville. Dès le 9. M. le Comte de Guiscard, Gouverneur de Namur se rendit dans la Place, où il demeura jusqu'au 17. Pendant ce temps, il fit travailler à tout ce qui est nécessaire pour se bien deffendre. Il fit faire des galeries, des mines, des souterrains, des traverses, & des herissons, qui sont des machines propres pour empêcher d'attacher le mineur. Le 15. la Place fut investie, & la tranchée ouverte le 17. le Canon y arriva le 18. Le 20. M. de Reynac qui commande dans la Place, fit faire une sortie de cent Grenadiers, sur une maison dont les Ennemis s'estoient emparez. On en tua trente, on en fit soixante prisonniers, & on brûla la maison, sans y perdre qu'un Lieutenant, & deux Grenadiers. Le 23. le Canon com-

mença à tirer, les Ennemis don-
 nerent trois assauts au Fort Pi-
 cart, & en furent repoussez. Le
 soir de ce mesme jour, un des
 Partis de Namur y amena le fils
 du premier Ministre d'Estat du
 Roy de Danemark, & le fils d'un
 Conseiller d'Estat du mesme
 Royaume, accompagnez de
 trois Officiers de la mesme Na-
 tion, qui alloient à ce Siege. Ils
 sont tous attachez au service du
 Prince d'Orange, & revenoient
 de son Armée. M. de Guiscar
 leur donna sa table. Le 24. les
 Ennemis attaquèrent sur les cinq
 heures du soir le Fort Picart, &
 le prirent par assaut, ainsi que le
 Fort Rouge, qui est sur la mes-
 me montagne. Le Fort Picart
 n'est qu'une Redoute, qui n'est
 pas revestue, & qui est veüe
 de trois costez. M. de Condom,

Lieutenant de Roy de la Place, fut blessé à la main, & fait Prisonnier. Il y avoit dans ces Forts environ trois cens hommes, dont il n'est rentré dans le Chasteau qu'un peu plus de la moitié; le reste a esté tué ou fait prisonnier.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit *l'œil de verre*. Elle a esté expliquée par le Chevalier pacifique: le Berger Paris de la Salle d'Archigni: le Bourgeois prématuré: le petit Coq réveille matin: l'Amant fidelle de la charmante Brune de la rue Sainte-Croix d'Orleans: la belle Cousine Manon de la rue des Pastoureaux: l'agréable Nanette de la rue de la Charpenterie, & la belle Limonadiere, toutes de la mesme Ville: la Penelope Bourguignonne de la rue Quinquem-

poix: le Flaman du Fort de Meulan : Angelique & Catin de la Courtille; Mademoiselle le Clerc de Valenciennes : le Curé de Dauvillers : la Porte, le Danois, Boullerie, de Rumeny, des Aunez , de Corbon & de Turqueril , ces six derniers du Diocèse de Lizieux.

L'Enigme nouvelle que je vous envoie , pour n'estre pas longue , n'en embarrassera peut-estre pas moins vos Amies. Elle est de M. de Moucheron de Landerneau.

ENIGME.

D*Es choses d'icy bas ostez la
moindre chose ,
La diminution y paroit à l'instant ,
Mais autrement de moy la nature
dispose ;*

33

je

'Air
gra-
cel-
s en



donx

nant

ristab

nt ce

en-

Vra-

poix: le
 lan : A
 Courti
 de Va
 Dauvil
 Boulte
 nez , d
 ril , ce
 de Liz
 L'E
 vous e
 longue
 estre p
 est de
 Lander

D

*La dim
 Mais au
 dij.*

GALANT.

2 3 3

*Car plus vous en ostez, & plus je
deviens grand.*

Je puis vous assurer que l'Air
nouveau que vous trouverez gra-
vé icy , est d'un des plus excel-
lens hommes que nous ayons en
Musique.

AIR NOUVEAU.

P*Etits oiseaux , que vostre doux
ramage ,*

*Retarde icy le cours de ce charmant
ruisseau ,*

*Que les Dieux enchantez du cristal
de cette eau ,*

*Aux delices des cieux preferent ce
boccage ;*

*Rien ne peut charmer mes en-
nuis ,*

*Il m'a fallu quitter la divine Vra-
nie.*

*A plaindre mes malheurs je consacre
ma vie ,
Après les jours j'y passeray les
nuits.*

Je viens à l'article d'Allemagne , dont vous attendez le détail.

M. de Talard partit le 7. de ce mois pour aller du costé de Simmeren , à cinq lieuës de l'Armée , ayant avec luy cinquante-quatre Escadrons, cinq Bataillons, & six Regimens de Dragons. Le gros de l'Armée estoit campé entre Ringuen & Creuzenac sur le bord de la Navv. Le 14. au soir on vint dire à M. le Maréchal de Lorges qu'on entendoit tirer du Canon du costé de Neuvlinange & d'Alzey , & autres Postes sur le Rhin. Ce General fit faire un détachement de cin-

quante Cavaliers par Brigade de la premiere ligne, à quoy il fit joindre cent Gens-d'armes, & avec ces Troupes, il se mit en marche le 15. à neuf heures du soir pour visiter & soutenir le long du Rhin, les Postes qui pourroient en avoir besoin. Il fut accompagné dans cette marche de M. le Marquis d'Uxelles, de M. la Frezeliere le fils, de M. de Melac & de l'Intendant de l'Armée, & donna ordre en même temps, que M. de Vaubecour envoyast quatre Bataillons au Fort Louïs, pour fortifier la garnison des Isles, & les deffendre. Ce Marechal fut rencontré le seizième à midy à une lieuë de Nevvlinange par M. de Bellecroix, qui luy apprit que le Prince de Bade avoit passé le Rhin le 14. à Taxlande, proche d'Ha-

genbach, qu'il avoit campé dans la Plaine de Lankandel, & qu'il avoit envoyé à Veissembourg un détachement de deux mille chevaux. M. de Lorges arriva le 16. à Landau à onze heures du soir, après avoir fait vingt-six lieues du Pais en vingt six heures de marche. En arrivant il donna ordre à M. d'Alegre qui le suivoit avec deux mille chevaux, de s'arrester à Neustat le 16. pour arriver à Landau le 17. au soir. Il envoya aussi en même temps dire à M. le Marechal de Joyeuse de partir avec l'Armée pour se rendre à Landau, le 19. ou le 20. M. le Marechal de Joyeuse arriva le 18. au soir à VVakneheim, en deçà de Darkeim, avec la teste de l'Armée & l'Artillerie. Il seroit arrivé le 19. à Landau, mais M. de Lorge luy manda

d'arrêter à Neustadt, tant pour ne pas faire une si longue marche, que pour donner le temps aux traîneurs de joindre leurs Regimens, & au Corps de Troupes qui venoit avec M. de Tallard, d'être à portée de joindre le gros de l'Armée, & afin que les gros bagages pussent aussi en approcher de plus près. Pendant ce temps les Ennemis ne marquoient pas avoir envie de combattre, puisqu'ils n'avançoient point dans la Plaine de Lankandel, quoy qu'ils eussent dit que leur dessein estoit d'y venir camper. Ils y mirent seulement une garde d'environ deux mille hommes qu'ils partagerent en trois ou quatre endroits. Cependant M. de Bade demoura campé entre les bois de Hagenbach qu'il a fait piller, pour avoir

tiré quelques coups de Canon sur les Troupes.

M. de Melac estant arrivé avec M. de Lorges, alla aussi-tôt en party. Il trouva un Corps des Ennemis qui fourageoit , & qui avoit enlevé quelques vaches , & fait beaucoup de butin. M. de Melac enleva tout ce qu'avoient pris les Ennemis, & leur donna la chasse, mais M. Girardin Colonel, & le plus ancien Brigadier fut dangereusement blessé dans la charge, par un des nôtres. On croit néanmoins qu'il en échapera. M. d'Uxelles estant arrivé à Landau fut détaché pour passer dans la haute Alsace, par derriere les montagnes , & aussi-tôt il assembla les milices, dont avec quelques Troupes réglées , il fit un Corps pour demeurer du côté de Haguenau.

Le 23. le Rhin s'accrut de quatre pieds deux pouces , & M. de Chamouceau, Ingenieur du Fort de l'Isle de Strasbourg , partit le 24. avec plusieurs Bateaux armez à creneaux à l'épreuve du Mousquet , & plusieurs machines remplies de pierres & d'artifice , avec des Plongeurs ; pour tâcher de rompre le Pont des Ennemis.

M. des Bordes ayant laissé M. du Heron dans Haguenau pour le défendre , envoya d'abord plusieurs Partis qui défirent ceux des Ennemis, & reprirent tout le butin. Il envoya trois cens hommes de sa Garnison dans Hatten & Rodern, qui resserrent les ennemis dans leurs quartiers , en les empêchant d'entrer dans les Bois.

La maniere dont les Ennemis

en ont usé avec les Habitans de la basse Alsace , leur a osté le reste d'inclination qu'ils avoient pour eux , & M. le Comte de Hanau , qui jusques alors avoit paru bon Allemand , a cessé de l'estre , & a paru si aigri contre leurs brûlemens sans aucun sujet, qu'il s'est défendu dans son Chateau, avec cinquante Chasseurs; & quelques uns de ses Officiers, contre un Party de quatre cens hommes , dont il en a tué plusieurs.

Je vous envoie trois Lettres qui vous apprendront ce qui s'est passé depuis le 20. jusques au 25. Elles viennent de si bon lieu , que vous pouvez compter seurement sur la fidelité de ce qu'elles contiennent.

Du

Du Camp de Minfelt , proche
kandel , le 22. Septembre
1694. à 8. heures du soir.

Toute l'Armée acheva d'arriver
avant hier proche Neustat. Elle
marcha hier & vint à Landau ,
ayant campé en deçà de la riviere
de la Guieche , & ce matin el-
le s'est mise en marche pour venir
camper de ce costé cy ; après que M.
le Mareschal de Lorges a fait pren-
dre à toutes les Troupes du pain &
de la viande pour 4. ou 5. jours &
de la poudre & du plomb pour autant
qu'il s'en peut consumer dans une tres-
grosse action. Nostre Artillerie com-
posée de soixante six pieces , parmi
lesquelles il y en a quatre grosses de
vingt quatre , a aussi marché avec tou-
tes les munitions necessaires pour
fournir abondamment tout ce que nous

Sept. 1694.

L

en pourrons consumer pour combattre les Ennemis , ou pour les attaquer dans leurs retranchemens, Les choses disposées de cette maniere , toutes les Troupes marchèrent en bataille en tres bon ordre , & avec beaucoup de bonne volonté. En chemin faisant nous avons trouvé des Troupes ennemies , des fourageurs & maraudeurs , qui estoient de costé & d'autre dans la Campagne , ou qui revenoient des gorges des montagnes. Nos gens les ont culbutez , & en ont tué une grande quantité , pris ceux qui demandoient quartier & leur ont fait abandonner beaucoup de bestiaux , & de butin qu'ils emmenaient à leur Camp , & comme ils ont beaucoup de monde en maraude & aux fourages dans les gorges des montagnes, ce sera autant de gens perdus pour eux , car il n'en pourra revenir aucun à leur Camp que nous ne les prenions, nostre

Armée estant fort bien campée de manière qu'elle occupe tout le pays depuis la montagne jusqu'à près des bois d'Esagenbach, ce qui tient les Ennemis resserrés de manière à ne pouvoir plus sortir de leur Camp, ny paroistre dans la Plaine. Il s'est passé en arrivant icy une action qui donne bonne augure de la suite. M. le Marquis d'Alegre, qui estoit Mareschal de Camp de jour, s'estant apperçu que les Ennemis estoient au Camp proche Langenbandel, envoya demander permission à M. le Mareschal de les charger, ce qu'il luy permit, avec ordre cependant de ne se point engager trop avant, parce que les Ennemis avoient des Bois derrière eux pour se retirer, & qu'ils y pouvoient avoir des Troupes cachées pour les soutenir, & cela étoit vray. Neanmoins M. le Marquis d'Alegre & M. de Saint Fremont ayant reçu l'ordre de M. le

Mareschal, commencèrent à les charger, & cela se fit si vigoureusement que les Ennemis ne songeront qu'à se retirer en confusion. Ils laisserent toutes leurs Tentes, tout le butin, & toutes les autres choses qu'ils avoient dans leur Camp. D'autres Troupes voulurent venir pour les secourir & rallier, mais nos gens les repoussèrent fort viste, & mesme au delà d'un retranchement qu'ils avoient dans les bois, & qu'ils gardoient avec du Canon, leur ayant tué bien du monde & pris beaucoup de chevaux. Je ne sçay pas encore le nombre des prisonniers qu'on a faits : mais ce qui est tres vray, c'est qu'on leur a pris deux pieces de canon de huit livres de balles. Nous n'avons eu dans cette affaire de M. d'Alegre, que douze ou quinze Dragons tuez ou blessez ; les Dragons de Gobert se sont fort distinguez en cette occasion.

Pendant que cette action s'est passée du côté de Langenkandel, nous avons pris poste, après avoir entièrement brûlé le camp des Ennemis. M. le Comte de Talar est allé avec un détachement de Dragons, se rendre maître du poste de Vissembourg, afin que nous passions par la hauteur quand il nous plaira; & bar-
 rer les Ennemis du côté de Lauterbourg. M. le Mareschal fait de son mieux pour les pouvoir combattre, ou les resserrer de si près, qu'ils soient obligez de repasser le Rhin. On les attaquera; si l'on peut, dès demain, à les retranchemens qu'ils ont faits à leur Camp autour d'Hagenbach. M. le Mareschal a écrit à Strasbourg & au Fort Louis, de faire en sorte que par le moyen des Flotes de bois ou des batteaux armez & remplis de feux d'artifice, on puisse rompre leur pont en faisant descendre la nuit ces Flo-

tes ou Bataillons armez. M. le Comte de Talat vient d'arriver de Wissembourg, où il a fait cent Prisonniers, & mis deux Regimens de Dragons. Il a repris soixante Chariots chargez de grains que les Ennemis emmenaient.

Tout ce Pays & le pays des environs de Strasbourg, où les Ennemis avoient déjà envoyé des mandemens pour venir traiter avec eux des contributions, estoient fort alarmez, mais l'arrivée de nostre Armée les a extrêmement rassurez. M. le Marechal a este toute la journée à cheval.

Au Camp de Minfelt, le 23. à six heures du soir.

M. le Marechal vient de partir pour aller visiter les Postes que l'on peut occuper tout le plus près du Camp des Ennemis. Il a pris avec

trois deux mille chevaux , & trois mille hommes de pied. Je croy que c'est pour s'aller empater du poste de Lauterbourg , d'où l'on dit qu'on pourra marcher en bataille aux Ennemis par des bois qui sont fort clairs , & approucher de leur Camp de manière qu'ils y seront fort resserrez. Si cela est ainsi , on tient les Ennemis dans une méchante situation. On amène à tous momens des Prisonniers des Ennemis , & je croy qu'il y en a bien presentement sept à huit cens , sans compter ceux que nos gens ont tuez de costé & d'autre , dont on ne sçait pas encore le nombre.

Au Camp de Minfelt , le 25 ,

MR le Marechal avec le détachement cy devant dit , s'est saisi du Poste de la riviere de Lauter , & en revenant il envoya à Lauter-

L 4

bourg, pour sçavoir si les Ennemis y avoient du monde. L'Officier qu'il y envoya luy manda dans la nuit, que les Ennemis l'avoient abandonné & que s'estant avancé pour aller reconnoistre de près leur Camp, il avoit trouvé un Paysan qui venoit de l'autre costé du Rhin & luy avoit dit que les Ennemis avoient commencé à repasser ce fleuve dès la nuit précédente, & qu'ils continuoient à repasser en grande haste. M. le Marechal sur cet avis fit avertir les Officiers Generaux & toutes les Troupes qu'on marcheroit à la petite pointe du jour pour aller aux Ennemis, & toute l'Armée marcha bier matin en tres bon ordre, avec toute l'Artillerie, chacun ayant grande envie de combatre. M. le Marechal apprit à moitié chemin d'icy au Camp des Ennemis, qu'ils estoient tous passez. Il ne laissa pas d'aller au trot & au galop, avec un Corps de Cavalerie

& de Dragons pour tâcher de faire
 donner sur ce qui pourroit n'estre pas
 encore passé. Cependant il trouva que
 ce qu'on luy avoit rapporté estoit veri-
 table, au grand regret de toute l'Ar-
 mée. On ne peut disconvenir que M.
 le Mareschal de Lorge ne se soit tres-
 bien conduit pour faire repasser le
 Rhin à M. le Prince Louis de Bade.
 Il y a apparence qu'il n'en avoit point
 d'envie, puisqu'il avoit fait revenir
 les Troupes de Saxe d'auprès d'Heil-
 bron depuis son passage, & qu'il avoit
 fait passer le Rhin à toutes ces Trou-
 pes, avec tout leur Canon. Le 22. &
 le 23. de ce mois, elles repassèrent
 avec la plus grande partie de son
 Armée, laquelle acheva de se met-
 tre dans une Isle le 24. ayant rompu
 & brûlé le vieux Pont du Rhin. En
 arrivant dans leur Camp on y fit plu-
 sieurs Prisonniers, & le Rhin grossit
 si fort qu'il inonda toutes les Isles, &

une partie du Camp du Prince de Bade avant dix heures du soir ; de sorte qu'il a esté bien heureux qu'on l'ait obligé de repasser si viste ce fleuve ; car il estoit perdu & son Armée, s'il fust demeuré quatre heures de plus en deça.

Je voudrois vous pouvoir donner des nouvelles aussi seures de la perte que M. de Bade a faite en repassant le Rhin, que celles que contiennent ces trois Lettres. Voicy ^{voicy} en peu de mots ce que j'ay tiré de quelques autres qui me paroissent les plus fides. On mande que M. le Maréchal de Lorges ayant donné sur l'Arriere-garde des Ennemis, en a tué douze cens, fait huit cens Prisonniers, & pris huit pieces de Canon, que les Gendarmes & les Dragons avoient fait mer-

veilles en cette occasion, & qu'il s'est noyé quatre mille hommes des troupes du Prince de Bade en passant le Rhin, l'inondation de ce fleuve ayant rendu leur pont beaucoup plus court, tant en deçà qu'en delà cette Rivière. Cette perte est rapportée par un Cuirassier de l'Empereur, pris au delà du Rhin. Plusieurs mandent que les machines dont j'ay déjà parlé ayant fait effet, & rompu leur pont, avoient contribué à faire perir beaucoup de troupes, & que d'autres n'ayant pu se tirer des marais, où l'eau les avoit inondées, n'avoient pu gagner leur pont, ce qui avoit fait demeurer plusieurs équipages. Comme les pertes des Ennemis se sont faites de diverses manieres, & en plusieurs endroits, il est impossible qu'on les puisse sçavoir au juste de plus de

quinze jours. Il faut qu'ils ayent laissé plus de deux mille Coureurs & de Maraudeurs. On en peut juger par le grand nombre qu'on en a amenez au Camp, où l'on a déjà conduit des soixante & quatre vingts à la fois. Ils doivent avoir perdu presque tous leurs Hussars, parce que leur employ ordinaire estant de s'avancer beaucoup, on n'a pas eu le temps d'attendre qu'ils fussent revenus. Le Prince de Bade s'estant trouvé enfermé entre le Rhin grossissant & nostre Armée. M. de Lorges, que ce Prince n'attendoit pas si tost, a réparé par une diligence extraordinaire le mal dont il n'estoit pas cause. Outre les Partis de l'Armée, ceux de sept postes differens qui en sont les plus proches, donnerent par tout la chasse aux troupes que le Prince de Bade n'a pu

attendre. Il a paru peu Capitaine en cette occasion, après avoir passé le Rhin, il n'a envoyé que de petits Partis, ne s'est saisi d'aucun poste considerable, est demeuré dans des marais, & n'a rien fait de ce qu'un habile General auroit pû faire. On assure qu'il n'a point emmené d'Ostages, ou du moins très peu; on n'a pas laissé jouir longtemps les troupes du butin qu'elles avoient fait. Nos Partis leur ont repris ce butin, ou ils l'ont laissé eux-mêmes, s'étant trouvez assez embarrassés à tirer leurs équipages embourbez dans les marais; ainsi leur perte est fort grande, & ne se trouve recompensée par aucun profit.

Il faut vous apprendre avant que de finir cette Lettre, que le 27. les Anglois ayant sondé les environs de Calais, le Canon de

la peste de la Jettée les obligea de s'éloigner ; que le même jour sur les onze heures du matin , ils commencerent à jeter des bombes avec des Galiores à voiles , ce qui dura jusques à deux heures & demie. Pendant ce temps ils en jetterent soixante & quatre, qui ont tant endommagé, que demoly neuf maisons de peu de consequence, sans avoir mis le feu en aucun endroit, au moins qui ait paru, avant que d'avoir esté éteint. La peste les fit retirer, & le 28. ils parurent fort tranquilles. Il est à présumer que les vents du 29. & du 30. les auront laissez moins en repos.

Un party de cent Fantassins, soutenu de quelques Dragons, s'étant embusqué près des palissades de Casal pour enlever quelques Bestiaux, fut repoussé le lendemain à l'ouverture de la

porte. Les Dragons l'abandonnerent ; on en tua vingt deux , & l'on fit quarante-deux Prisonniers.

Le Pape a ordonné une suspension de la publication du Degré contre l'Edit du Duc de Savoye.

On a nouvelles que l'Amiral Russel a perdu huit mille Matelots depuis son départ d'Angleterre. Le convoi de vivres qui devoit l'aller joindre, n'estoit pas encore party le 10. de ce mois. Je suis , &c.

A. P. O. S. T. I. L. E.

Je viens d'apprendre que la tempeste a tellement dispersé la Flote Angloise qui estoit devant Calais , qu'à peine en voit-on six Vaisseaux ensemble. On a rapporté que quelques uns ont échoué sur nos Costes. On en découvre de Calais qui vont au gré des vents , & d'autres qui

n'osent lever l'ancre , de crainte d'estre emportez. On croit qu'ils auront esté contrainsts de jeter en mer leurs munitions d'Artillerie.

Le Frere du Comte de Sarclas Tilly qui commandoit un Corps de deux mille hommes , pour couvrir le Siege de Huy , a esté surpris dans son lit par le Colonel des Hussards , & conduit à Mons.

Il est seur que l'on n'a point battu l'Arriere-garde du Prince de Bade ; mais cependant sa perte montera à plus de huit mille hommes. Il en a perdu plus de deux mille avant qu'il repassast le Rhin , tant par nos Partis , que dans les Retranchemens qu'on a forcez , & les Postes qu'on a repris ; & comme il ne croyoit point estre obligé à repasser si-tost , il avoit en campagne plus de six

mille tant maraudeurs, que cou-
reurs, & fourageurs, auxquels on
donne la chasse dans les monta-
gnes, & dont on a déjà pris la plus
grande partie.



TABLE

P *Relude.*

Conseils donnez à l'Espagne. 2
Lettre écrite à l'occasion des Ma-
chines maritimes. 6

Morts. 25

Lettre sur la Macette, Satyre de
Regnier. 28

Le Chevalier de l'Industrie, Conte

33
Complimens fait à M. l'Evesque de
Condom. 40

M

T A B L E.

<i>Lettre à Mrs du Chapitre de Saint Martin de Tours.</i>	44
<i>Madrigaux.</i>	49
<i>Ceremonie faite par M. l'Evêque de la Rochelle.</i>	54
<i>Lettre à Me l'Intendante de Sois- sons.</i>	59
<i>Lettre de Cazal.</i>	63
<i>Nouvelles de Pondichery.</i>	69
<i>Theses soutenues à Bordeaux.</i>	79
<i>Tresor de la Sainte Chapelle de Pa- ris.</i>	83
<i>M. de Laurenfani Maître de Mu- sique de la feuë Reine , nommé Maître de Musique de S. Pierre de Rome.</i>	86
<i>Lettre d'Allemagne.</i>	87
<i>Histoire.</i>	92
<i>Edit du Duc de Savoye , en faveur de ses Sujets des Vallées.</i>	116
<i>Decret contre le mesme Edit.</i>	127
<i>Sonnets sur les nouveaux Bouts- rims.</i>	135
<i>Rondeau.</i>	148

T A B L E

*Mort de M. le Marechal de Ha-
mieres , avec ce qui concerne ce
que le Roy a fait de ses Gouverne-
mens.* 142

*Discours de M. l'Abbé Boileau
prononcé à l'Académie Française
le jour de sa réception.* 152

*Dictionnaire des Arts & des Scien-
ces.* 163

*Requête galante par M. de Ver-
tron.* 167

Autre article de mort. 172

*Conseillers d'Etat nommez par le
Roy.* 181

*M. de Phelypeaux visite les Places
maritimes de l'Océan.* 181

*Détail du Siege de Castet-follet , &
de la levée du Siege d'Ostalic.* 183

Journal de l'Armée de Flandre, 1791

*Détail de tout ce qui s'est passé de-
vant Dunquerque pendant le se-
jour de la Flote Angloise.* 206

Nouvelle de Hongrie. 210



TABLE.

<i>Nouvelles touchant la Flote de l'Amiral Ruffel.</i>	221
<i>Nouvelles de Marseille.</i>	224
<i>Siege de Huy.</i>	228
<i>Article des Enigmes,</i>	232
<i>Journal de l'Armée d'Allemagne, depuis le 14. jusqu'au 25. de ce mois.</i>	234
<i>Nouvelles de divers endroits.</i>	236

Fin de la Table.

La Figure regarde la page 85
L'Air regarde la page 233

